

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



Sommaire

LES TEMPS FORTS ET FAITS MARQUANTS 2015	04
LES SERVICES DE CONSTRUCTYS	06
Le service selon Constructys	07
VOS PROJETS EMPLOI-FORMATION	16
Une relation partenariale réinventée	17
Votre activité emploi-formation en 2015	19
LE FINANCEMENT, UN LEVIER POUR CONCRÉTISER LES PROJETS	28
Retour sur la Convention d'Objectifs et de Moyens 2012-2014	29
La collecte	30
Constructys, collecteur pivot	31
Les appels à projets et cofinancements	33
L'OBSERVATOIRE, LES ÉTUDES & RECHERCHES	37
La dimension statistique et prospective	38
La dimension métiers et gestion des compétences	40
La dimension ingénierique et pédagogique	41
LES PERSPECTIVES POUR 2016	42
Constructys fait sa révolution numérique	43
Convergence : pour une nouvelle organisation territoriale	46
Renforcer la relation avec les entreprises	47
LES CHIFFRES CLÉS 2015	48



Réforme de la formation professionnelle

S'adapter pour répondre aux besoins de formation dans le BTP !

Le 31 décembre 2014 a marqué la fin d'une période triennale pour Constructys. Trois ans après la création de l'OPCA, quel bilan retenir ? Tout d'abord celui d'une intense activité. Les années 2012/2014 auront été marquées par une progression continue de l'activité avec 1 030 000 stagiaires formés et 1,265 Milliards d'euros engagés par Constructys sur la première convention d'objectifs et de moyens, pour une collecte d'1 milliard 55 millions d'euros. Cette capacité à mobiliser des fonds extérieurs dans le cadre d'un partenariat opérationnel dans les régions et au niveau national – au bénéfice de la profession – est une de nos marques de fabrique.

À ce bilan en termes d'activité, il convient d'ajouter une action portant sur l'évolution de l'organisation et de la performance de l'OPCA en matière de frais de gestion.

Le 1^{er} janvier 2015 a ouvert une nouvelle voie avec l'entrée en vigueur de la loi portant sur la réforme de la formation professionnelle votée le 5 mars 2014, qui est devenue effective pour le BTP.

Cette réforme s'inscrit dans une double logique d'innovation et de rupture. Logique d'innovation avec la création du compte personnel de formation ; logique de rupture avec la fin de l'obligation légale organisant la mutualisation des coûts de formation entre les entreprises de plus de 10 salariés. Suscitant de nombreux questionnements, cette réforme a conduit Constructys à redoubler d'efforts pour rassurer et maintenir la qualité du conseil et de l'accompagnement qui sont au cœur de ses missions.

La nouvelle offre de services illustre cette ambition : répondre aux besoins de l'entreprise, quelle que soit la nature du projet de formation et l'accompagner à chaque étape de sa mise en œuvre.

En 2015, Constructys s'est attaché à continuer à être sur le terrain tout en préparant l'avenir.

Pour l'activité de formation, les cofinancements ont plus que jamais constitué un apport incontournable. Ainsi, pour les entreprises artisanales du BTP, Constructys a pu financer 71 000 parcours de formation qui ont enregistré, grâce au plan TPE financé par le FPSPP, une augmentation de 13,43 %. Cette évolution significative au service des TPE témoigne de la nécessité de mutualiser les ressources afin d'encourager les entreprises à faire de la formation un levier de leur compétitivité, y compris celles qui en sont le plus éloignées. La pertinence du dispositif Mutations Économiques et technologiques est parlante : il est nécessaire de faire évoluer les compétences et les savoir-faire pour se positionner sur les marchés porteurs d'activité et d'emploi.

En termes de perspectives, Constructys a initié de nouveaux et nombreux changements : organiser la fonction de collecteur pivot, installer une nouvelle modalité de collecte pour les contributions volontaires, préparer celle de la taxe d'apprentissage. Le système de gestion interne a été également revu en vue d'assurer ses nouvelles missions avec fluidité.

L'année 2015 a donc été intense pour l'OPCA. Les chantiers en interne induits par la réforme et la mise en application de dispositions législatives telles que la réforme des régions constituent des chantiers d'importance pour Constructys, car ils impactent profondément son organisation, sa structure et ses compétences.

Il est en ce sens essentiel de mener ces évolutions avec pertinence, de mobiliser des solutions innovantes pour bâtir un modèle de fonctionnement efficace et pérenne. Le projet Horizon, mené en interne, a rassemblé l'ensemble de ces enjeux et identifié, pour chacun, les axes de travail pour l'OPCA. Il a mobilisé toutes les équipes de Constructys ; nous les remercions pour leur investissement sans faille dans ces travaux d'envergure.

La période 2012-2014 s'est achevée sur un sentiment de confiance établie. Osons envisager l'avenir de la même manière, pour faire reposer notre relation avec vous, entreprises du BTP, sur des exigences de qualité toujours plus grandes.

Marie Ferhat
Vice-Présidente de Constructys

Jean-Christophe Repon
Président de Constructys



Entrée en vigueur
du Compte Personnel
de Formation (CPF)

1^{ER} JANVIER



Promulgation de la loi
n° 2015-29 relative
à la réforme territoriale
qui conduit à la
délimitation des régions

16 JANVIER



Validation par le Conseil
d'Administration
du processus de nouvelle
organisation territoriale
des régions au sein
de Constructys, suite
à la loi du 16 janvier

22 AVRIL

Parution du
décret qualité

30 JUIN

Janvier

Février

Mars

Avril

Juin

21 JANVIER

Plan Transition Numérique
dans le Bâtiment
20 M€ alloués
au déploiement
des outils numériques
dans le Bâtiment



Plan Transition Numérique
dans le Bâtiment

JANVIER

Constructys renforce son rôle
de collecteur pivot (CIF et FPSPP)

DE JANVIER À AVRIL

Conformément à l'accord du 24 septembre 2014,
le Conseil d'Administration réaffirme sa volonté
de soutenir l'apprentissage avec la mise en œuvre
dès 2015 d'un financement complémentaire de 26 M€

10 FÉVRIER

Accord sur la
contribution
conventionnelle
du Bâtiment

18 MARS

Adoption par le Conseil
d'Administration de la convention
de partenariat et de gestion :
une nouvelle relation partenariale
avec les entreprises se crée,
sur la base d'un co-investissement
formation (contribution volontaire)

1^{ER} JUIN

Lancement du Plan TPE
« Objectif Compétences »,
financé par le FPSPP :
augmenter le nombre
de salariés bénéficiaires
de formation dans les TPE





Forums de développement avec les équipes régionales de Constructys

SEPTEMBRE

Rencontre nationale des correspondants locaux : « Ensemble, augmentons le nombre de salariés bénéficiaires de formations dans les entreprises artisanales du BTP »

16 OCTOBRE

Juillet

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

8 JUILLET

Constructys soutient le développement de l'alternance : le Conseil d'Administration décide d'abonder les forfaits de participation financière pour tous les contrats de professionnalisation faisant l'objet d'un accord de financement pour les entreprises du BTP de moins de 10 salariés

22 SEPTEMBRE

Signature du partenariat sur le cofinancement du CPF avec VINCI Terrassement : 110 parcours de formation pour des ouvriers, sur des titres professionnels



DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE

Constructys, OPCA de la construction, est habilité en tant qu'OCTA pour collecter la taxe d'apprentissage et lance la première campagne d'information pour la collecte 2016



DE NOVEMBRE À JANVIER 2016

Formation au déploiement de la nouvelle offre de services des Constructys régionaux

SERVICES
constructys



LES SERVICES DE CONSTRUCTYS



L'OPCA de la Construction

LE SERVICE SELON CONSTRUCTYS

Le développement de l'offre de services de Constructys est un des projets phares menés en 2015. À chaque étape de l'élaboration d'un projet de formation, des prestations formalisées de conseil, d'accompagnement et de gestion sont proposées aux entreprises par les conseillers de Constructys. Les 9 services présentés ci-après s'inscrivent au cœur de l'activité de l'OPCA et constituent par ailleurs un socle de développement pour les années à venir.

1. ÉCOUTER VOS BESOINS ET VOUS CONSEILLER

La proximité est une dimension clé de l'activité de Constructys. Quelle que soit la maturité du projet, que le besoin soit très précis - habilitation, maîtrise d'une technique spécifique du BTP - ou plus large - développer l'activité, transmettre une entreprise - les réseaux des conseillers et correspondants locaux sont en contact direct avec les entreprises et les accompagnent pour trouver la réponse formation pertinente à leurs besoins.

En 2015, les conseillers ont réalisé 9333 visites de conseil auprès des entreprises de 10 salariés et plus. La réforme, l'accompagnement de Constructys, les dispositifs d'accès à l'emploi et de sécurisation des parcours ont suscité beaucoup de questionnements.

Le nombre de stagiaires bénéficiaires d'une formation dans les entreprises de moins de 10 salariés est en hausse de 13% par rapport à 2014, grâce au plan TPE « Objectif compétences ». 50% des entreprises qui ont obtenu un financement en 2015 n'en avaient pas bénéficié au cours des 3 années précédentes.

9 333

visites d'entreprises
de 10 salariés et plus

33 802

dossiers conseillés pour
les TPE du BTP (73%), soit
+7,3% par rapport à 2014

SERVICES constructys

- Vous mobilisez le bon dispositif pour répondre à vos besoins,
- vous bénéficiez d'une prestation de conseil individualisée,
- vous disposez d'outils pertinents pour faciliter la réalisation de vos projets.

Entretien professionnel

- Respecter vos obligations sociales
- Préparer et réaliser vos entretiens

CPF et projets partagés

- Comprendre le dispositif et l'utiliser
- Communiquer auprès de vos collaborateurs

Plan de formation

- Formaliser vos projets
- Ajuster votre effort de formation à vos besoins réels
- Optimiser le financement grâce aux fonds extérieurs

Formations réglementaires

- Le guide de toutes les formations réglementaires du BTP
- Être alerté sur vos habilitations et recyclages
- Bénéficier de cofinancements

Offre de formation

- Une vision claire de l'offre dans votre région
- La qualité garantie des actions de formation
- L'assurance d'une prise en charge Constructys

Compétences du BTP

- Des référentiels pour tous les métiers du BTP
- Des outils de gestion des compétences : diagnostic RH, GPEC

Évaluation des connaissances

- Pour recruter, professionnaliser, évaluer les acquis d'une formation
- Pour mesurer les connaissances et savoir-faire sur tous les métiers du BTP

Activité de formation

- Connaître vos obligations grâce à un bilan annuel
- Piloter votre activité de formation

Constructys infos

- En plus des informations communiquées par votre conseiller :
- Être informé des évolutions
 - Suivre les actualités de votre OPCA



Pour vous informer, 2 outils clés ont évolué en 2015

Le guide de la formation professionnelle continue en ligne

Réalisé avec Centre Inffo, ce guide à usage interne est une référence pour les équipes de Constructys et leur permet d'apporter la réponse la plus juste quand il s'agit d'informer les entreprises : dispositifs de formation, conditions de prise en charge, environnement juridique, boîte à outils...

Constructys Infos

En 2015, vous avez été nombreux à vous connecter sur le blog de Constructys pour vous renseigner sur la réforme :

- 8 687 visites
- 22 506 pages vues
- 1 200 abonnés à la newsletter

Le blog info réforme se renouvelle avec une information plus large et diversifiée sur la formation dans le BTP.

Rendez-vous désormais sur <http://infos.constructys.fr>



« Au-delà du volet sécurité, nous accompagnons et conseillons les entreprises vers l'élaboration d'un plan de formation pour développer les champs tertiaires, techniques et de gestion. Les conseils sur l'entretien professionnel et le CPF sont une porte d'entrée vers l'élaboration du plan et permettent d'avoir des actions de formation pensées à plus long terme qu'au coup par coup. »

Marie-Christine Andriamaholison,
Correspondante locale
FFB, Maine-et-Loire



« Le Conseil à l'orientation (CONSOR) est né de notre écoute des besoins des entreprises et des salariés, afin de déterminer le positionnement exact d'un bénéficiaire en amont d'une formation. Il permet d'éclairer chaque acteur (salarié, entreprise, organisme de formation) sur les points de vigilance pour atteindre l'objectif fixé. »

Ronan Ségalen,
Conseiller Formation
Constructys Nord-Pas-de-Calais



VOS INTERLOCUTEURS

- PME - Groupes : 14 délégations régionales, 80 conseillers
- TPE : 260 correspondants locaux, représentant les 4 organisations professionnelles d'employeurs délégataires du BTP (CAPEB, FFB, FNTF, Fédération SCOP BTP)

Les sujets traités en 2015

- La loi du 5 mars 2014
- Le CPF
- La formalisation du plan de formation
- Le contrat de professionnalisation et les appels à projets du FPSPP (mutations économiques)
- La fibre optique
- La démarche compétences et la GPEC
- Des exemples d'entreprises utilisant les dispositifs de formation et les services de Constructys

JOURNAUX D'INFORMATION ET NEWSLETTERS

- « À vos talents » en Nord-Pas-de-Calais
- « La revue d'information » en Bourgogne
- « Constructys et vous » en Picardie
- « La lettre d'information » en Limousin
- « La newsletter » en Languedoc-Roussillon et PACA

EMAILINGS / COURRIERS CIBLÉS

- 7 campagnes d'information sur les actions collectives en Champagne-Ardenne
- Lean Construction et Mutations économiques (Pays-de-la-Loire)

SALONS ET FORUMS RÉGIONAUX

LES SUJETS TRAITÉS EN 2015

RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVES

- 25 réunions sur la réforme en région Midi-Pyrénées
- 4 petits déjeuners sur la réforme en Nord-Pas-de-Calais
- 16 réunions sur le CPF en Antilles-Guyane

VIDÉO YOUTUBE

La réforme (Champagne-Ardenne et Lorraine)

PLAQUETTES D'INFORMATION

Le contrat de professionnalisation (Bourgogne)





“

« Avec Constructys, nous bâtissons une relation gagnant-gagnant dont le bénéfice est largement supérieur à l'investissement. »

*Valérie Daydé,
Responsable comptabilité-social
SARL Belmonte et fils, plomberie/chauffage,
11 salariés - L'Union (Languedoc-Roussillon,
Midi-Pyrénées)*

2. CONSTRUIRE VOS PROJETS RH

L'entreprise existe par les salariés qui mettent leurs compétences et savoir-faire à son service. Or, la fonction gestion des ressources humaines n'existe pas dans toutes les structures. Pour prendre en main cette problématique, Constructys propose une expertise et des solutions qui permettent de définir un projet et une méthodologie adaptés pour le BTP.

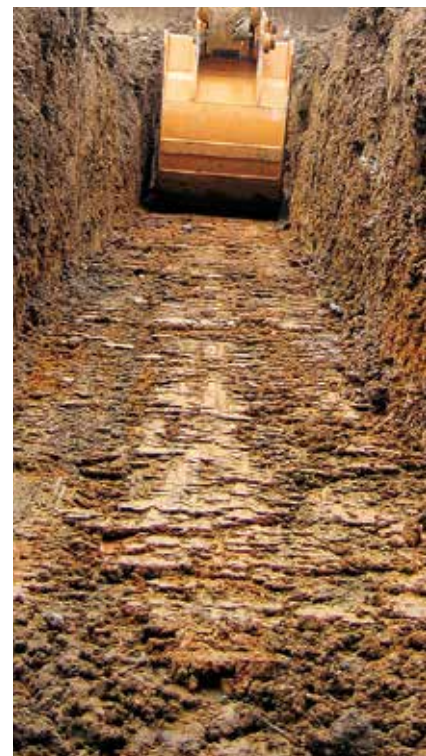
L'accompagnement pour la gestion des compétences s'adapte à la situation de chaque structure, qu'elle soit en pleine croissance pour envisager des recrutements et définir les talents à intégrer, ou en perte de vitesse, menacée par la perspective de licencier des salariés.

Chaque année, les conseillers Constructys accompagnent les entreprises dans leurs projets formation et identifient avec elles des solutions concrètes leur permettant d'envisager l'avenir plus sereinement.



Former plutôt que licencier

Face à une baisse d'activité, l'entreprise Bernard Lannoy (Aubigny-au-Bac, Nord-Pas-de-Calais) a misé sur la polyvalence de ses salariés pour éviter les suppressions de poste qui s'imposaient. 10 compagnons maçons ont été formés aux métiers de carreleur, plaquiste et couvreur dans le cadre d'une formation de 10 mois. L'ingénierie pédagogique, intégrant les exigences de la RT2012, le CACES et la formation sauveteur secouriste au travail, a été réalisée par le conseiller Constructys, en étroite collaboration avec l'AFPA.





« Avec notre Conseiller formation Constructys, nous avons bâti en 2015 un plan de formation qui se poursuivra jusqu'en 2017. Il concerne le management d'équipe et de chantier, la conduite de travaux, la recherche d'affaires et de direction d'agence dans le cadre de la transition énergétique. Au total, grâce à l'accompagnement de Constructys, nous impliquons dans ce plan pluriannuel 41 de nos 70 salariés, pour un volume de 5 200 heures et un coût total de 256 K€. »

Alexandra Foliot,
Responsable QSE/RH - Sere, Électricité,
70 salariés - Bègles (Aquitaine, Limousin,
Poitou-Charentes)



Le Guide des Formations Obligatoires et Recommandées (GFOR) enrichi chaque année

En 2015, plusieurs additifs ont été apportés au guide des formations obligatoires et recommandées :

- référencement des formations transversales (Sauveteur Secouriste au Travail par exemple),
- création de fiches nouvelles - autorisations d'intervention proche des réseaux (A.I.P.R.) ou travaux en hauteur,
- classement des fiches en fonction du volume de formation.

www.formations-obligatoires-btp.fr



En 2015, le GFOR c'est :

27 927 visites
(+62 % par rapport à 2014)
86 718 pages vues

3. FORMALISER VOTRE PLAN DE FORMATION

L'élaboration d'un projet de plan de formation consiste à inventorier et prioriser les formations qu'une entreprise souhaite réaliser pour l'année à venir. Il constitue un outil de référence qui facilite la mise en œuvre des actions et permet de mieux planifier l'activité :

- en évaluant l'investissement,
- en adaptant l'investissement formation en fonction des besoins réels,
- en optimisant le financement avec des fonds extérieurs,
- en externalisant la gestion administrative et financière des dossiers.

En 2015, 12 162 (9 968 BAT et 2 194 TP) entreprises de 10 salariés et plus, adhérentes à l'OPCA, ont bénéficié d'un financement de formation. Parmi elles, 1 053 (868 BAT et 185 TP) n'avaient pas réalisé de formation au cours des trois dernières années (2012 - 2013 - 2014), soit 8,6%.

Pour les entreprises du BTP de moins de 10 salariés, le plan collectif est une solution adaptée à leurs besoins : le correspondant local accompagne le chef d'entreprise pour réfléchir aux besoins de formation des salariés et élaborer un programme d'actions de formation qui doivent être de natures diverses : formations réglementaires et obligatoires, formations aux techniques du BTP. 1 108 entreprises ont bénéficié d'un plan collectif en 2015 (3 888 stagiaires).

4. RESPECTER VOS OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics doit évoluer en permanence pour tenir compte des nouvelles normes et réglementations en matière d'hygiène, de sécurité, de prévention des risques professionnels, sans évoquer les exigences relatives à la rénovation énergétique et à la construction verte.

La formation est une réponse à la nécessité pour les entreprises d'être en conformité avec ces obligations. Le conseiller Constructys (ou le correspondant local pour les TPE) accompagne dans le choix des actions, mobilise des cofinancements et alerte lorsque des recyclages sont nécessaires pour les habilitations.



« Notre entreprise artisanale a besoin de réaliser régulièrement des formations pour maintenir à niveau les compétences de ses salariés et répondre à des obligations réglementaires, ce qui représente un coût impossible à supporter sans les financements de Constructys. »

Cyril Lorette,
ACDC, Chauffage, 3 salariés
Aschères-le-Marché (Centre-Val de Loire)

5. MESURER LES CONNAISSANCES

Comment savoir si la formation est adaptée au besoin du salarié et être certain qu'elle ne sera pas redondante avec les compétences existantes ? La mesure des connaissances et savoir-faire techniques d'un ou plusieurs collaborateurs est un préalable indispensable pour bien identifier les besoins et construire les parcours de formation pertinents susceptibles d'y répondre.



Des QCM sur tous les métiers du BTP

Vous souhaitez recruter, professionnaliser ou évaluer la formation réalisée ? BTP QCM est une solution en ligne, que vous pouvez utiliser en autonomie ou avec votre conseiller. Avec 2 500 questions, des QCM standards ou créés par vos soins, l'outil a évolué en 2015. En 2016, il vous sera possible de mesurer les connaissances de vos salariés, sur l'ensemble des métiers du BTP.



6. CHOISIR UNE FORMATION DE QUALITÉ

La qualité est un atout fondamental pour la formation continue et a fait l'objet en 2015 d'un projet de décret publié le 30 juin, qui entrera en vigueur en 2017. Les OPCA sont ainsi identifiés comme des contributeurs clés en termes d'information sur les prestataires qui figureront dans le futur catalogue de référence. Ils sont en charge du contrôle de la qualité sur tous les aspects de la formation : objectifs définis de l'action, dispositif d'accueil des stagiaires, suivi et évaluation, adéquation des moyens pédagogiques, qualification des personnels formateurs...

L'ensemble des informations relatives à l'offre de formation devra ainsi être mis à la disposition des différentes parties prenantes (organismes de formation, entreprises, salariés).

Plusieurs catalogues de l'offre régionale existent depuis 2013. Ils devront être mis aux normes du décret qualité et respecter les objectifs fixés par Constructys, à savoir : faciliter le choix des actions de formation et proposer une vision plus claire de l'offre de formation.



Transition énergétique et fibre optique en Basse-Normandie : 120 actions de formation référencées

Constructys s'est mobilisé, en partenariat avec l'État (EDEC BTP) et la Région Basse-Normandie (Plan de mobilisation pour le BTP), dans le cadre du projet « MutÉco – Mutations Économiques » pour élaborer et identifier l'offre de formation permettant aux entreprises de développer des compétences sur l'économie verte et la fibre optique.

Suite à l'appel à projets auprès des organismes de formation locaux, 120 formations ont été référencées et valorisées (15 organismes de formation mobilisés).



7. PILOTER VOTRE ACTIVITÉ DE FORMATION

Votre entreprise a souhaité investir dans la mise en œuvre du plan de formation pour former les salariés. Quelles sont vos obligations d'information, comment suivre au mieux cette activité ?

Pour aider les entreprises à piloter l'activité de formation, Constructys développe un projet de tableaux de bord. Dans le cadre du dialogue social en entreprise, Constructys travaille également sur la création d'un document synthétisant les obligations générales et spécifiques d'information des entreprises sur la formation professionnelle, l'apprentissage et l'emploi.



zoom réforme

de la formation professionnelle

8. METTRE EN PLACE VOS ENTRETIENS PROFESSIONNELS

La loi du 5 mars 2014 impose à toute entreprise de conduire un entretien professionnel individuel avec chaque salarié, tous les 2 ans.

Cet entretien se définit comme un moment d'échange avec un collaborateur sur ses perspectives d'évolution professionnelle, notamment en termes de qualification et d'emploi. C'est l'occasion d'identifier les besoins pour accompagner le développement des compétences au travers d'actions à mettre en œuvre.

En 2015, Constructys a ainsi élaboré des outils opérationnels pouvant servir de supports aux entreprises pour réaliser leurs entretiens.



Un kit pour réaliser vos entretiens professionnels

Ce kit contient des outils destinés au chef d'entreprise, à la personne en charge de réaliser l'entretien et au salarié. Chacun dispose d'une trame de préparation de l'échange et de documents d'information plus généralistes sur l'entretien professionnel. Constructys propose ce kit en version imprimable ou personnalisable.

Pour les PME, Constructys a conçu le module entretien professionnel. Disponible en format électronique (Excel), il permet de suivre les obligations relatives à l'entretien professionnel pour tous les collaborateurs de votre entreprise, sur 6 années.



« Tout a commencé par l'expression de notre besoin de répondre aux obligations légales vis-à-vis des entretiens professionnels. L'audit RH et la formation proposés par Constructys nous permettent de mettre en place une véritable GPEC dans l'entreprise. (...) Dans les TPE-PME, nous sommes polyvalents et non spécialistes des RH. »

Valérie Daydé,
Responsable comptabilité-social
SARL Belmonte et fils, plomberie/chauffage,
11 salariés - L'Union (Languedoc-Roussillon,
Midi-Pyrénées)

9. FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DU CPF ET DES PROJETS PARTAGÉS

Parce que chaque individu, quel que soit son statut, en est propriétaire et peut l'utiliser à son initiative, le Compte Personnel de Formation (CPF) marque une rupture avec le Droit Individuel à la formation (DIF) et a suscité beaucoup d'interrogations de la part des entreprises.

Constructys souhaite encourager les salariés du BTP et tout particulièrement les ouvriers, à se saisir du CPF pour adapter leurs compétences, valider leur expérience et développer de nouvelles qualifications. Pour cette raison, l'OPCA s'est fortement mobilisé tout au long de l'année 2015 pour bâtir une offre de services spécifique à ce dispositif, dédiée aux salariés du BTP.

Les entreprises de 10 salariés et plus consacrent désormais 0,2% du montant de leur masse salariale au financement d'actions mises en œuvre dans le cadre du CPF par leurs salariés. Elles peuvent décider de gérer en interne cette cotisation ou de la verser à Constructys pour bénéficier de plusieurs avantages :

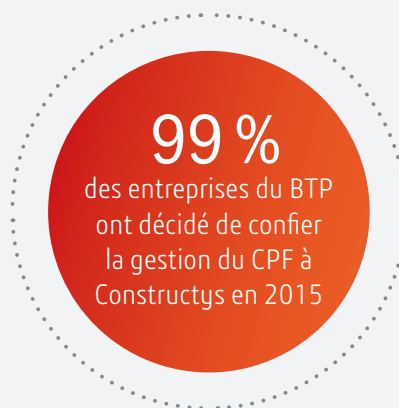
- l'optimisation du financement des actions grâce à la mutualisation,
- l'externalisation de la gestion administrative des dossiers,
- la garantie de respecter des obligations sociales.

Un mode d'emploi sur le CPF a été élaboré, présentant le dispositif, la méthodologie de mise en œuvre et des hypothèses de financement en fonction des différents cas de figure possibles (projet partagé ou non, sur ou en dehors du temps de travail).



VINCI Construction Terrassement s'engage pour le CPF

Le 22 septembre 2015, Constructys et VINCI Construction Terrassement ont signé un partenariat pour la mise en œuvre de 110 parcours de formation éligibles au Compte Personnel de Formation. À travers un co-investissement de 1,4 million d'euros, cet engagement mutuel vise à développer l'usage du CPF par les ouvriers de l'entreprise, plus précisément sur les postes de conducteurs d'engins.



Antilles-Guyane : sensibiliser sur le CPF

La compréhension du CPF et de son fonctionnement est un préalable indispensable à la mobilisation de ce dispositif. 16 réunions en entreprise ont été organisées en 2015, structurées autour de 2 étapes :

- information générale sur le dispositif, échange avec les salariés, directeurs des ressources humaines et chefs d'entreprise,
- accompagnement d'un salarié pour la création de son compte.



« Cette étape de la réunion était très appréciée car elle a notamment permis à la population des ouvriers de visualiser concrètement le dispositif. Grâce à ces réunions, toutes les parties prenantes de la relation de travail ont compris l'objectif du dispositif ; pour les salariés, cette action a permis d'ouvrir de nombreux CPF. »

Nathalie Fortunée,
Secrétaire générale -
Constructys Antilles-Guyane



VOS PROJETS EMPLOI-FORMATION

L'activité en chiffres

Avec la notion de co-investissement, les entreprises doivent penser leur effort de formation différemment : la réforme leur confère plus de responsabilités pour l'évaluation de leur budget formation, qui devient flexible et ajustable au plus près des besoins. Le plan de formation prévisionnel de l'entreprise devient ainsi la base de la relation de travail avec Constructys. L'OPCA a appliqué la réforme dès 2015 : cette année aura été une étape nécessaire pour installer les bases du nouveau partenariat.

UNE RELATION PARTENARIALE RÉINVENTÉE

La suppression, ou la réduction significative, de l'obligation fiscale « Plan » des entreprises conduit à une approche plus personnalisée du financement des projets de formation des entreprises. Le co-financement que chaque entreprise de 10 salariés et plus décide de verser à Constructys en plus de ses obligations légales - la contribution volontaire - devient le levier clé qui distingue les modalités de partenariat proposées par l'OPCA.

Constructys écoute et formalise le besoin des entreprises adhérentes, étudie au cas par cas ses projets annuels de formation. Toutes les entreprises bénéficient de ce diagnostic et de conseils pour établir leur plan de formation en mobilisant les services proposés par l'OPCA.

Les entreprises ayant des projets de formation importants, nécessitant une ingénierie pédagogique et financière complexe, ont pu s'engager dans un partenariat formalisé avec Constructys qui comprend notamment :

- l'accès à une offre de services personnalisés,
- une simulation financière sur-mesure du projet de l'entreprise,
- la signature d'une convention de partenariat et de gestion.

En 2015, **3 546** entreprises de 10 salariés et plus ont signé une convention de partenariat avec Constructys

- BAT 10 salariés et plus : **74 %**
- TP 10 salariés et plus : **26 %**

“

« En 2015, la signature d'une convention de partenariat avec Constructys nous a permis de maintenir le nombre des formations que nous mettons habituellement en œuvre pour le développement des compétences des employés. Les 506 formations ont été financées a minima à 50% par Constructys (...) La participation financière n'est pas le seul avantage de cette convention. Nous bénéficions de conseils personnalisés sur l'intérêt des formations prévues et nous externalisons aussi toute la partie administrative, qui représente une charge lourde pour le service Développement RH. »

Michelle Durigneux,
Responsable Développement RH – Vinci
Construction France TP IDF – Travaux Publics,
900 salariés - Chevilly-Larue (Ile-de-France)



La formation, levier de compétitivité : exemple d'une entreprise en Pays-de-la-Loire

La société de plâtrerie et pose de plaques en plâtre Anthony Cousin emploie 38 salariés. Avec l'obtention de marchés successifs, son effectif a triplé en 6 ans.

Afin d'adapter l'organisation et la dynamique commerciale de l'entreprise, une démarche de GPEC et des formations de manager du bâtiment pour deux chefs de chantier ont été mises en place en 2015. L'entreprise Cousin, signataire d'une convention de partenariat avec Constructys, a bénéficié de conseils personnalisés, de co-financements et d'un suivi régulier pour dresser le bilan et envisager les actions futures à réaliser.



Convention de partenariat : une entreprise auvergnate saute le pas

Partir des besoins pour évaluer un investissement formation, c'est ce qu'a fait l'entreprise Gauthier, qui emploie 180 salariés.

Ayant besoin de faire évoluer ses équipes, et plus précisément 4 salariés seniors - monter en compétences, gagner en autonomie dans leurs fonctions et évoluer vers des postes de chef d'atelier - l'entreprise a identifié, avec Constructys, des parcours individualisés allant de 70 h à 105 h de formation. Sur la base de ce plan d'actions, l'estimation réalisée par Constructys a convaincu cette entreprise, peu habituée à former, de s'engager dans une relation partenariale avec l'OPCA reposant sur le co-investissement.

VOTRE ACTIVITÉ

EMPLOI-FORMATION EN 2015

Les évolutions relatives à la mise en œuvre de la réforme et aux nouvelles règles de financement rendent les chiffres 2015 de l'activité de formation peu comparables avec ceux de l'année précédente. Néanmoins, l'essor du dispositif MutÉco en 2015 prouve combien les entreprises sont désireuses d'embrasser les évolutions technologiques, économiques et organisationnelles qui s'imposent aux métiers du BTP.

1. GÉRER LES COMPÉTENCES DE VOTRE ENTREPRISE

La démarche compétences

Pour penser au développement de l'activité, faire le point sur les compétences et savoir-faire d'une structure, Constructys propose la démarche compétences, une méthodologie globale d'accompagnement, du diagnostic au plan d'actions.

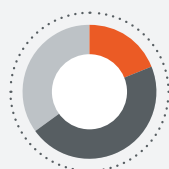
42 entreprises (37 diagnostics et 12 actions d'accompagnement) en ont bénéficié en 2015, pour répondre à des objectifs opérationnels ou stratégiques : formaliser les fonctions, recruter, adapter des savoir-faire, se positionner sur un marché...

Le tutorat

Avec le soutien du FPSPP, 833 professionnels ont suivi une formation à la fonction tutorale en 2015, avec un engagement financier de 445 930 euros. Déjà obligatoire dans le cadre du contrat de professionnalisation et du contrat unique d'insertion (CUI), le tutorat l'est également devenu pour encadrer les salariés en période de professionnalisation.

Reposant sur des collaborateurs expérimentés, le tutorat est un atout pour la professionnalisation des bénéficiaires du contrat et le maintien des compétences dans l'entreprise.

RÉPARTITION EN NOMBRE DE STAGIAIRES



■ BTP moins de 10 salariés	19%
■ BÂTIMENT 10 salariés et plus	46%
■ TP 10 salariés et plus	35%



Dialoguer autour des bonnes pratiques du tutorat

La région Bourgogne est particulièrement investie dans le maintien d'une qualité de la transmission des savoir-faire et l'encadrement des salariés en formation. Une journée de formation a permis aux tuteurs déjà formés d'échanger sur leurs pratiques et les thématiques relatives à l'accueil, la qualification et la fidélisation des nouveaux entrants. 53 salariés ont suivi cette formation de recyclage en 2015, une opération qui sera renouvelée en 2016.



« Les problématiques RH me semblaient infranchissables et sont aujourd'hui parfaitement claires pour moi. Armée de tous ces outils, j'ai pu repérer les axes de progrès et m'inscrire dans un plan d'actions. »

Violette Lamarque,
Directrice générale – SCOMIL, pose menuiseries et portails – 10 salariés – Limoges (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes)



« Proposer une formation de recyclage aux tuteurs déjà formés, c'est leur donner l'occasion d'actualiser leurs connaissances en matière d'encadrement d'un apprenti. »

Laurette Debeleix,
Responsable Ressources Humaines Sanitel, climatisation/plomberie/chauffage, 48 salariés – Dijon (Bourgogne, Franche-Comté)

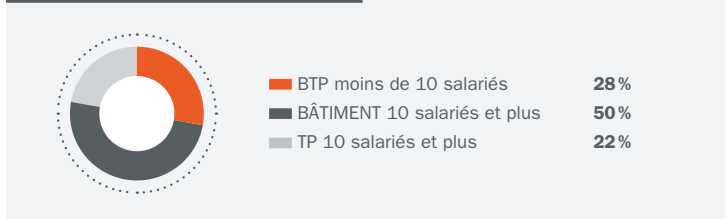
2. RECRUTER EN FORMANT, UNE VOIE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le contrat de professionnalisation

8 686 contrats de professionnalisation ont été réalisés en 2015, avec un fort engagement de l'OPCA (71 millions d'euros), ils ne suffisent pourtant pas à enrayer la baisse générale du dispositif, liée au recul général des embauches depuis plusieurs années. En 2015, Constructys a pris la décision d'abonder les forfaits de participation financière pour tous les contrats des entreprises BTP de moins de 10 salariés, à hauteur de 5€/heure. Cette décision a permis de stabiliser le nombre de contrats de professionnalisation sur cette cible.

Une étude initiée par Constructys en 2015 sur le devenir des bénéficiaires du contrat de professionnalisation met en évidence que ce dispositif facilite l'insertion sur le marché du travail, avec 62% des jeunes en emploi suite à leur formation. ([consulter cette étude sur www.constructys.fr](#))

RÉPARTITION EN NOMBRE DE STAGIAIRES



Les projets ferroviaires, sources d'emploi en région Centre

La LGV Sud Europe Atlantique sera opérationnelle à l'été 2016. 500 ouvrages d'art, 10 raccordements aux lignes ferroviaires existantes ponctuent son tracé. En Indre-et-Loire, 23 demandeurs d'emploi - ouvriers et ETAM - ont travaillé sur le chantier via des POE individuelles, associant habilitations, formations sécurité transverses (SST, gestes et postures) et apprentissage des techniques du métier. 22 d'entre eux ont signé un CDI.

La préparation opérationnelle à l'emploi

4 millions d'euros ont servi à financer les 1 604 POE comptabilisées en 2015. Individuel ou collectif, ce dispositif est majoritairement mobilisé par les entreprises du bâtiment, représentant 68% des stagiaires. Les déploiements technologiques en cours constituent des contextes favorables à ce mode d'insertion dans l'emploi, avec des perspectives positives (fibre optique par exemple).

Une étude réalisée auprès des bénéficiaires de POE collectives entre 2012 et 2014 révèle un taux d'insertion dans l'emploi de 60%. ([consulter cette étude sur www.constructys.fr](http://www.constructys.fr))

L'emploi d'avenir n'enregistre que 45 bénéficiaires dans le BTP, les crédits alloués par l'État à ce dispositif ayant largement diminué en 2015. Constructys a pour sa part engagé 280 000 euros pour ce dispositif.

L'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) a accueilli 83 jeunes Français sortis du système scolaire ou en recherche d'emploi, qui se sont vu proposer un accompagnement renforcé pour construire un projet portant sur un emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage. Le budget consacré par l'OPCA s'est élevé à 470 000 euros.



Les électriciens bretons voient l'avenir dans la fibre optique

La région Bretagne est engagée dans le plan de déploiement de la fibre optique sur 5 ans (2015-2020), visant à couvrir 100% des foyers bretons en très haut débit.

Le dialogue avec les entreprises attributaires des marchés de la fibre optique est à l'origine de 3 POE collectives sur le métier de monteur-raccordeur, réalisées à Brest, Rennes et Saint-Malo. 36 demandeurs d'emploi ont bénéficié de ces formations.

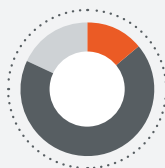


« Travailler sur le contenu des formations POEC, c'est s'assurer que tous les facteurs de succès sont réunis pour l'emploi des candidats »

Henrique Ferreira,
Chargé des ressources humaines Constructel, Télécommunications
208 salariés – Portes-Lès-Valence (Bretagne)

RÉPARTITION EN NOMBRE DE STAGIAIRES

La préparation opérationnelle à l'emploi



BTP moins de 10 salariés	14%
BÂTIMENT 10 salariés et plus	68%
TP 10 salariés et plus	18%

L'emploi d'avenir



BTP moins de 10 salariés	29%
BÂTIMENT 10 salariés et plus	64%
TP 10 salariés et plus	7%

Initiative pour l'Emploi des Jeunes



BTP moins de 10 salariés	34%
BÂTIMENT 10 salariés et plus	60%
TP 10 salariés et plus	6%

3. FORMER POUR EXERCER, DÉVELOPPER ET ADAPTER

Les formations obligatoires et recommandées

Les entreprises du BTP sont soumises à de nombreuses obligations nécessitant une formation : sécurité, habilitations, permis... Constructys a mis en place un baromètre sur les formations obligatoires et recommandées du BTP afin de mesurer le poids exact de ces actions, mieux comprendre l'organisation de l'offre de formation et identifier des axes de progrès grâce aux bonnes pratiques régionales.

L'analyse réalisée en 2015 porte sur les formations mises en œuvre en 2013 et 2014 qui ont bénéficié d'une participation financière de l'OPCA, ces 2 années marquant une évolution positive de +8% en volume de formation.

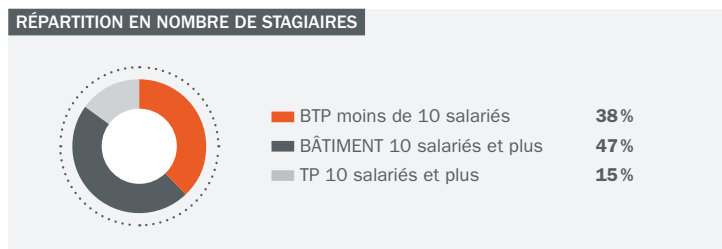
(consulter cette étude sur www.constructys.fr)

6 domaines cumulent ainsi 92% des engagements en 2014 :

- Santé > 44 194 stagiaires ↑
- Conduite d'engins > 43 366 stagiaires ↓
- Électricité > 29 867 stagiaires ↓
- Travaux en hauteur > 18 718 stagiaires ↑
- Amiante > 14 225 stagiaires ↑
- Transport > 11 802 stagiaires ↑

Le plan de formation

Le plan de formation représente un engagement financier de 85,6 millions d'euros et 145 107 stagiaires en 2015. Malgré le fléchissement quantitatif dû à la mise en œuvre de la réforme, les actions continuent de bénéficier en priorité aux publics qui en ont le plus besoin : 64% des stagiaires sont des ouvriers, soit 114 835 stagiaires du plan sur l'année écoulée.



Les formations sur chantier en Nord-Pas-de-Calais : favoriser la transversalité

Choisir un chantier spécifique et élaborer une offre de formation contextualisée à ce projet : cette initiative est expérimentée depuis 2012 en Nord-Pas-de-Calais. Conçues pour les salariés de tous corps d'état (conception, maîtrise, opérateur) et acteurs de la rénovation du bâtiment, ces formations en situation de travail contribuent à créer des synergies réelles sur une même problématique : la rénovation énergétique (isolation, ventilation, étanchéité à l'air).



« Cette approche par la production permet de sortir des «silos» habituels, d'aller vers plus de transversalité pour mieux travailler entre corps d'état, avec les architectes et les bureaux d'études. Depuis 2012, 27 entreprises et 98 stagiaires BTP ont bénéficié d'une action de formation sur 5 chantiers représentatifs des singularités de la rénovation énergétique du bâti. »

Ronan Ségalen, Conseiller Formation
Constructys Nord-Pas-de-Calais



Plan TPE 2015 – Objectif Compétences

Le 1^{er} juin, Constructys a lancé une initiative en faveur des entreprises artisanales du BTP, intitulée « Objectif compétences ». Financé par le FPSPP, ce plan avait pour objectif d'augmenter le nombre de salariés bénéficiaires de formations dans les TPE du BTP, en proposant des conditions de participation financière optimisées. Sur une enveloppe allouée de 33 millions d'euros, Constructys a engagé 27 millions d'euros.

Les actions visées par Objectif Compétences (14 h minimum) :

- la qualification des collaborateurs
- l'autonomie des ouvriers
- l'encadrement de chantier
- la maîtrise d'un nouvel outil / technique
- la réduction du risque amiante
- la gestion de l'entreprise
- les connaissances de base

Fruits du travail de proximité des correspondants locaux et d'une campagne de communication multi-supports, les résultats sont positifs, avec un total de 16 435 stagiaires :

- Objectif Compétences représente 25% des dossiers réalisés en 2015 pour les entreprises de moins de 10 salariés. Parmi les 7 170 entreprises engagées dans cette démarche, 23% n'avaient pas bénéficié de financements au cours des 3 dernières années.
- 87% de ces formations ont porté sur les premiers niveaux de qualification, et 61% sur des publics d'ouvriers et de compagnons.
- 54% de ces formations avaient pour objectif de développer l'autonomie des ouvriers, 14% de développer les capacités de gestion dans l'entreprise, et 10% de développer les compétences par l'innovation technologique.



Une campagne pour rapprocher les TPE de la formation

Cette campagne est le fer de lance d'une démarche globale de communication visant à sensibiliser les TPE du BTP sur l'intérêt de former leurs salariés :

- plus de 75 000 destinataires : courrier et emailing (entreprises et experts-comptables)
- un numéro vert de redirection vers les conseillers
- plus de 15 000 entreprises inactives¹ et 3 115 entreprises des Travaux Publics contactées par téléphone



« Les chefs d'entreprises de moins de 10 salariés ont souvent au moins un projet de formation en tête pour leurs équipes (réglementaire, développement de compétences, innovations techniques, qualifications...). Parfois, ils ont un besoin de compétences mais n'ont pas identifié de formation. Parfois, ils ont la formation adaptée, mais pas l'organisme. Bref, notre travail au quotidien est de lever ces freins logistiques, administratifs ou financiers. Le plan TPE nous a permis d'accélérer la concrétisation des projets de ces entreprises. »

Jérôme Leroy, Correspondant formation CAPEB, Haute-Normandie



« En 2015, nous avons envoyé 5 de nos couvreurs en formations techniques. Nous avons également réalisé des actions de formation amiante en encadrement technique et chantier pour 2 chargés de clientèle, 3 opérateurs et moi-même. Je suis ravie de la relation avec Constructys qui est très fluide et des procédures simplifiées par l'accompagnement de notre correspondant formation. Pour une TPE comme la nôtre, ce volume important de formations n'aurait pas pu se réaliser sans le financement de Constructys. »

Stéphanie Canal, Assistante de direction Toitures seine-et-marnaises, couverture, 10 salariés - Le Mée-sur-Seine (Ile-de-France)



TPE Pour informer et conseiller les entreprises de moins de onze salariés sur la formation, CONSTRUCTYS s'appuie sur les organisations professionnelles du BTP.



1. Entreprises n'ayant pas bénéficié de financements au cours des 3 dernières années



“

« En 2015, nous avons poursuivi le plan MutÉco qui a permis d'assurer 70% des formations liées notamment à la transition énergétique, grâce aux financements du FPSPP. (...) Un des gros enjeux du secteur est de faire évoluer l'offre de formation, c'est pourquoi nous consacrons 20% du programme MutÉco pour faire évoluer les contenus. »

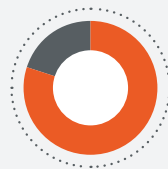
Dominique Bonnault,
Responsable des partenariats - Constructys

FEE Bat

Après un important volume de bénéficiaires de formations en 2014 (24 000 stagiaires), Constructys a continué d'encourager la labellisation RGE des artisans et des petites entreprises, avec 9 095 stagiaires en 2015 et 7,9 millions d'euros d'engagement.

Pour les entreprises bâtiment de moins de 10 salariés, la région parisienne enregistre une hausse de 20% sur ce dispositif, qui peut être expliquée par les campagnes successives menées en partenariat avec l'Organisation Professionnelle Délégitaire pour obtenir le label RGE.

RÉPARTITION EN NOMBRE DE STAGIAIRES



■ BÂTIMENT moins de 10 salariés **80%**
■ BÂTIMENT 10 salariés et plus **20%**

MutÉco – Mutations Économiques

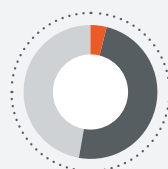
MutÉco porte d'ambitieux projets autour de deux axes stratégiques pour les entreprises du BTP : la transition énergétique et le plan fibre. Constructys propose aux entreprises de relever ces défis d'ordre technique, commercial et organisationnel grâce à la formation, qui touchent l'ensemble des corps de métiers et catégories socioprofessionnelles.

Pour sa deuxième année de mise en œuvre, le dispositif MutÉco a atteint sa maturité, les synergies créées entre partenaires – Constructys, État, Régions – ayant donné lieu à de véritables plans régionaux de formation. L'ensemble des Constructys régionaux se sont engagés pour mettre en œuvre une déclinaison opérationnelle de ces plans et mobiliser les cofinanceurs de leur territoire.

Avec un nombre de stagiaires multiplié par 12 entre 2014 et 2015 - soit 8 972 bénéficiaires - la valeur de MutÉco se mesure à différents égards :

- une portée économique : la formation est un passeport pour accéder à de nouveaux marchés,
- une portée RH et managériale en termes de gestion des compétences à venir, de développement de la polyvalence et de sécurisation des parcours.

RÉPARTITION EN NOMBRE DE STAGIAIRES



■ BTP moins de 10 salariés **4%**
■ BÂTIMENT 10 salariés et plus **49%**
■ TP 10 salariés et plus **47%**



L'Île-de-France, miroir des défis du BTP

Dans le cadre de MutÉco, Constructys Région Parisienne a pu accompagner les entreprises dans l'engagement d'actions pour les salariés et demandeurs d'emploi afin de mieux répondre aux enjeux liés aux mutations économiques du territoire, sur 3 volets principaux :

- la transition énergétique,
- la fibre optique,
- les mutations dans les Travaux Publics liées au Nouveau Grand Paris et au verdissement des métiers.

Le principal objectif de l'action consiste à concevoir une offre de formation nouvelle, innovante et de qualité. Une démarche de référencement a été entreprise en étroite collaboration avec les partenaires régionaux (État, Conseil régional, Pôle emploi) et Objectif Fibre. Pour les TP, il s'agit davantage de créer des passerelles de mobilité entre les filières, pour permettre aux entreprises d'accéder aux marchés du Nouveau Grand Paris. En 2016, cette action sera poursuivie en intégrant un volet nouveau : la transition numérique.

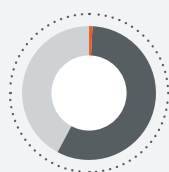


La période de professionnalisation

Les formations dans le cadre de la période de professionnalisation ont concerné 44 593 stagiaires en 2015. La forte hausse du nombre de dossiers financés en 2015 s'explique par un élargissement des conditions d'éligibilité.

Constructys a consacré 33 millions d'euros à ce dispositif en 2015.

RÉPARTITION EN NOMBRE DE STAGIAIRES



BTP moins de 10 salariés	1%
BÂTIMENT 10 salariés et plus	57%
TP 10 salariés et plus	42%



« Assurer la formation d'un employé est un accord gagnant gagnant... En effet, le salarié évolue au sein de l'entreprise, y acquiert des compétences qui lui permettent d'évoluer vers un travail plus intéressant et un salaire augmenté par voie de conséquence... pour l'entreprise, cela permet de garder les bons éléments. »

Guy Delaporte,
PDG - DBTP, maçonnerie/gros œuvre
110 salariés - Épervans (Bourgogne,
Franche-Comté)



12 nouveaux chefs d'équipe travaux publics en Bourgogne et Franche-Comté

Financée à 97% par l'État, la Région et Constructys, la formation de chef d'équipe TP, qui s'est déroulée sur 10 semaines, a permis à 12 salariés d'obtenir un diplôme de niveau IV inscrit au RNCP. Ce parcours était conforme aux attentes des entreprises de travaux publics, avec le développement de compétences satisfaisantes pour les deux parties, gage d'évolution au sein des entreprises, de fidélisation des salariés et de meilleure compétitivité pour les entreprises.



Le Compte Personnel de Formation

Dernier né de la réforme de 2014, le CPF a connu sa première année d'existence en 2015. Le BTP comptabilise 1 433 stagiaires en 2015, avec une participation financière de Constructys à hauteur de près de 90% des coûts éligibles (8,5 millions d'euros engagés).

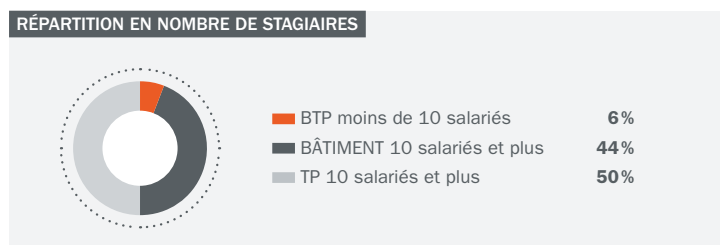
Quelques caractéristiques méritent d'être soulevées :

- La maintenance, la conduite d'engins et les métiers techniques du BTP représentent 50% des formations financées.
- Plus de 80% d'entre eux ont fait l'objet d'un projet co-construit avec les entreprises, en majorité au bénéfice de salariés ou ouvriers.

Si le BTP enregistre peu de dossiers CPF en 2015, cette première année s'avère prometteuse sur plusieurs aspects :

- La mutualisation des contributions CPF, encouragée par les règles de prise en charge proposées par Constructys et les mesures d'assouplissement décidées en 2015.
- Les publics bénéficiaires, 70% d'entre eux ayant un niveau III et infra.

La nature des actions mises en œuvre va dans le sens de la loi du 5 mars 2014 : rapprocher tous les publics de la formation professionnelle et faciliter leur accès à la qualification. Pour 2016, Constructys imagine une montée en puissance et fixe des objectifs ambitieux : atteindre 8 000 dossiers CPF validés.



“

« Constructys nous a accompagné du début à la fin du projet tant sur le plan organisationnel, qu'administratif ou financier. Les parcours de formation ont été conçus pour apporter à chaque salarié plus de polyvalence et une meilleure employabilité. (...) Le dispositif mis en place peut mener chaque compagnon à obtenir un Titre de niveau V »

Éric Hardy,

Chef d'agence – Colas Est, Travaux Publics
95 salariés - Châlons-en-Champagne
(Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)

“

« Nous sommes en capacité d'accompagner plus de 8 000 salariés dans notre secteur. C'est une opportunité pour les entreprises comme pour les salariés. L'OPCA met tout en œuvre pour que ce nouveau moyen de formation puisse être géré dans les meilleures conditions d'accès et de gestion. »

Gisèle Vanzo-Riehl,

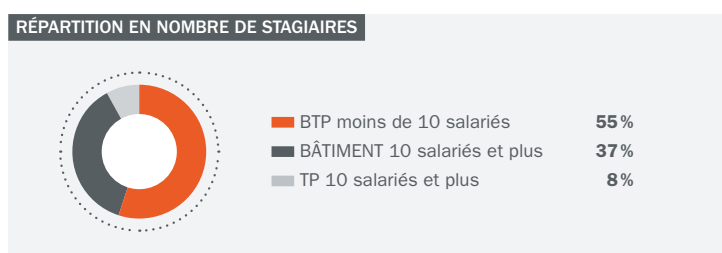
Directrice des opérations – Constructys

4. FORMER POUR SÉCURISER, CHANGER ET REBONDIR

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

Associé au licenciement économique, ce dispositif est en baisse pour la première fois depuis sa création. La moitié des 7 140 bénéficiaires du CSP sont issus d'une entreprise de moins de 10 salariés. La participation financière de Constructys s'élève à 22 millions d'euros pour ce dispositif.

Une étude sur la suite donnée au CSP a été réalisée sur les bénéficiaires d'actions engagées entre 2012 et 2014. Elle révèle que 54% d'entre eux ont aujourd'hui un emploi. ([consulter cette étude sur www.constructys.fr](http://www.constructys.fr))



Le socle de connaissances et de compétences clés

En prenant appui sur la version générique du socle élaborée par le Comité Observatoires et Certifications (COC) en novembre 2014, Constructys et ses partenaires¹ ont travaillé sur une contextualisation pour le BTP :

- spécifier les principales caractéristiques pour le bâtiment et les travaux publics,
- faire des recommandations quant à sa mise en œuvre pour les salariés en poste et les nouveaux entrants dans le BTP.

En effet, la diversité des activités, des sites et conditions de travail ont justifié une coloration BTP du socle sur 3 thèmes : communiquer en français, utiliser les règles de base du calcul et du raisonnement mathématique, maîtriser les gestes et postures, respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Les actions de formation relatives à Cléa² sont éligibles via le CPF et la période de professionnalisation. Elles peuvent également être suivies dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. Elles s'adressent à tous les salariés, mais plus particulièrement à ceux dont le besoin est de consolider les savoirs de base pour gagner en autonomie dans l'exercice de leur métier.

1. Les CPNE conjointes du BTP, l'OPPBTP, l'IRIS ST, la FNTP, l'AFPA, le CCCA-BTP, l'Éducation nationale.

2. Le certificat Cléa est l'expression concrète et opérationnelle du « socle de connaissances et de compétences professionnelles »



« En construisant de manière individuelle les parcours de formation, nous avons décelé des besoins en connaissances de base pour certains salariés (...) Nous avons organisé des formations « socle de compétences » pour les salariés qui en avaient besoin. »

Éric Hardy,
Chef d'agence – Colas Est, Travaux Publics
95 salariés - Châlons-en-Champagne
(Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)



Synergies et partenariats



LE FINANCEMENT, UN LEVIER POUR CONCRÉTISER LES PROJETS

Constructys a posé les bases du nouveau modèle d'ingénierie financière : devenir un acteur pivot pour le financement de la formation dans le BTP, organiser la collecte de la taxe d'apprentissage et répondre aux appels à projets du FPSPP. L'objectif pour Constructys est de continuer à répondre aux besoins de formation des entreprises et être partie prenante des enjeux socioéconomiques relatifs à l'emploi, aux mutations technologiques et énergétiques qui tournent le BTP vers des compétences et savoir-faire nouveaux.

RETOUR SUR LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2012-2014

À la fin de l'année 2014, Constructys est parvenu à l'échéance de la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) signée avec l'État en 2012, année d'obtention de son agrément en tant qu'OPCA. Le bilan de cette COM est important à plusieurs titres :

- donner des références communes,
- objectiver le service rendu aux entreprises et aux salariés du BTP,
- rappeler la qualité d'engagement professionnel des équipes de Constructys.

Malgré un contexte économique difficile pour les entreprises – en trois ans, le nombre d'entreprises adhérentes à l'OPCA est passé de 216 900 à 210 123, avec une diminution de 100 000 salariés – l'évolution de l'activité de Constructys démontre un engagement fort pour accompagner les projets formation des entreprises.

Avec l'optimisation de la gestion des services en interne d'un côté et une politique active d'investissement formation de l'autre, les chiffres sont en hausse sur tous les plans : accompagnement des entreprises (+40% en nombre d'entreprises visitées et de dossiers conseillés), taux d'accès à la formation (+12%) et niveau de financement des projets (+10% de cofinancements).



Quelques statistiques méritent d'être soulignées :

210 M€ de cofinancements extérieurs mobilisés sur 3 années, au-delà du périmètre de collecte

- 2012 : 415 M€ engagés pour 350 M€ de collectes légale et conventionnelle
- 2013 : 441 M€ engagés pour 355 M€ de collectes légale et conventionnelle
- 2014 : 409 M€ engagés pour 350 M€ de collectes légale et conventionnelle

Une progression continue du nombre de stagiaires (salariés et demandeurs d'emploi)

- 2012 : 330 000 stagiaires (+8%)
- 2013 : 343 000 stagiaires (+4%)
- 2014 : 357 000 stagiaires (+4%)

Un volume d'heures de formation constant

- 2012 : 17 millions d'heures
- 2013 : 18 millions d'heures
- 2014 : 17 millions d'heures

En 2015, la collecte des contributions légales a été divisée par 2 et Constructys a maintenu sa capacité d'engagement. Les contributions supplémentaires confiées par les entreprises prouvent que la confiance est établie, et augurent, suite à cette année de transition, d'une activité forte pour les années à venir.

LA COLLECTE



209 208
ENTREPRISES

BAT 10 et plus : -1,1%
TP 10 et plus : -2,9%
BTP moins de 10 : -0,3%



1 505 665
SALARIÉS

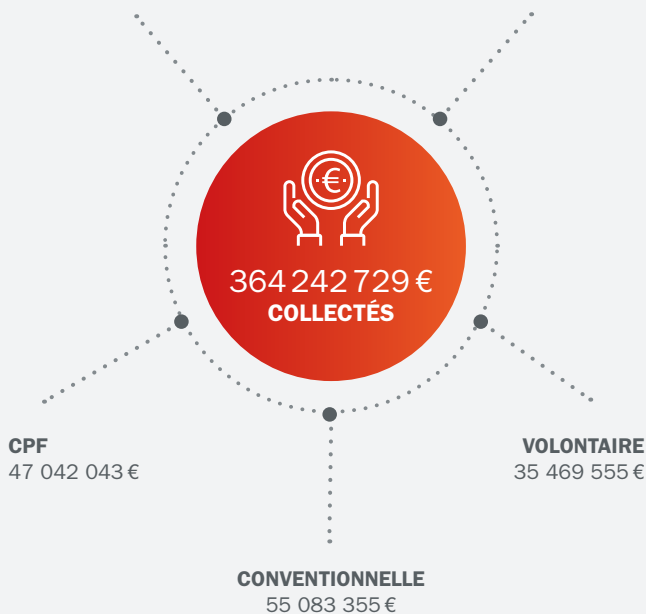
BAT 10 et plus : -0,9%
TP 10 et plus : -4,2%
BTP moins de 10 : -1,5%

LÉGALES

Plan de formation : 67 063 920 €
Professionalisation : 67 307 778 €

COLLECTEUR PIVOT

FPSP : 41 936 224 €
CIF : 50 339 854 €



TAUX DE RECOUVREMENT DES ENTREPRISES

BTP moins de 10 salariés	88,47%
BÂTIMENT 10 salariés et plus	93,17%
TP 10 salariés et plus	96,66%

“

« En 2015, la difficulté pour les entreprises a été de comprendre les nouveautés de la réforme et de s'adapter à ces changements, qui perturbent les habitudes. Pour Constructys, tout comme notre partenaire PRO BTP, il y a eu un investissement temps cette année pour expliquer cette réforme, le rôle de collecteur pivot, l'application des nouveaux taux, le nouveau système de versement des contributions, les règles de franchissement de seuil... Concernant la collecte de la contribution volontaire, nous avons dû nous adapter à ce nouveau métier (création d'un module de collecte, formation des assistantes...). Pour résumer, l'année 2015 a été celle du changement ! »

Noaman Saddoud
Directeur Administratif et Financier
Constructys

CONSTRUCTYS, COLLECTEUR PIVOT

1. LES CONTRIBUTIONS LÉGALES, CONVENTIONNELLES ET VOLONTAIRES

Un des objectifs de la réforme de la formation professionnelle consiste à simplifier les modalités de collecte des cotisations pour les entreprises. Les OPCA deviennent des collecteurs pivots : les entreprises leur adressent donc l'intégralité de leurs contributions légales et conventionnelles, dont certaines d'entre elles sont reversées.

Les contributions collectées par Constructys :

- Le CPF
- La professionnalisation
- Le plan de formation
- Les versements supplémentaires conventionnels de branche (mutualisés à la source)
- Les versements supplémentaires volontaires d'entreprises (non mutualisés)

Dans son rôle de collecteur pivot, Constructys reverse :

- Le CIF (congé individuel de formation)
- La contribution FPSPP



Simplifier la gestion de vos contributions, c'est déjà simplifier la formation

En 2015, deux outils ont été élaborés dans le cadre de la refonte du site Internet de Constructys :

- **Vos contributions : à quoi et à qui servent-elles ?**
Une page du futur site contribue à expliquer de manière pédagogique et concrète à quoi servent ces contributions et quels sont leur rôle et leur nature.
- **Un outil de calcul en ligne**
Pour estimer rapidement le montant des contributions formation d'une entreprise, Constructys a développé un outil de calcul en ligne. En renseignant votre secteur d'activité, vos effectif et masse salariale, le montant de vos contributions légales, et conventionnelles quand il y a lieu, est instantanément calculé.

Ces éléments sont disponibles depuis mai 2016 sur le nouveau site www.constructys.fr



2. POUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Constructys, habilité OCTA¹ du BTP

À partir de janvier 2016, Constructys devient collecteur de la taxe d'apprentissage pour le BTP, fruit de la réforme de l'apprentissage qui désigne les OPCA comme organismes habilités à collecter la taxe d'apprentissage sur le territoire national et dans leur champ de compétence professionnelle ou interprofessionnelle, à côté des collecteurs régionaux.

Les habilitations des 19 OCTA BTP régionaux et du CCCA-BTP ont été retirées au 31 décembre 2015. Dès lors, les entreprises du BTP sont redirigées vers l'OPCA de la Construction, nouvellement habilité comme OCTA.

Une collecte en partenariat avec l'Union des Caisses de France Congés Intempéries BTP

Pour continuer le partenariat créé depuis 12 ans, Constructys a décidé de déléguer la collecte de la taxe d'apprentissage à l'Union des Caisses de France Congés Intempéries BTP. Un bloc marque explique ce partenariat opérationnel.

En tant qu'OCTA, Constructys est chargé de mettre en œuvre les missions suivantes :

- collecter la taxe d'apprentissage,
- reverser au Trésor public la fraction régionale pour l'apprentissage (FRA),
- recueillir les propositions de répartition des CPREF pour la répartition des fonds libres d'affectation avant validation par les Conseils régionaux respectifs puis par le Conseil d'Administration,
- reverser les fonds aux CFA et établissements bénéficiaires,
- établir un rapport annuel sur la collecte.



COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE

Constructys est l'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage pour le BTP. La collecte est déléguée à l'Union des caisses de France Congés Intempéries BTP.



1. Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage.



Collecte 2016 : une campagne d'information à 360°

Doté d'un logo dédié à son nouveau statut, Constructys a communiqué auprès des entreprises dès novembre 2015. Plusieurs objectifs pour cette campagne :

- informer les entreprises du statut de Constructys, unique collecteur national de la taxe d'apprentissage pour le BTP,
- expliquer le système de recouvrement de la collecte basé sur le partenariat avec l'UCF Congés Intempéries BTP,
- lancer l'appel à contributions pour la collecte de la taxe d'apprentissage 2015.

Une information multicanal :

- près de 200 000 bordereaux envoyés
- un numéro de téléphone unique redirigeant vers les caisses de congés Intempéries BTP
- 11 articles publiés sur le blog entre janvier et mars
- une FAQ disponible sur : www.constructys.fr

Les conseillers de Constructys et les correspondants locaux des organisations professionnelles d'employeurs ont informé les entreprises au cours de leurs visites et ont ainsi constitué des leviers incontournables pour la réussite de cette campagne.



LES APPELS À PROJETS ET COFINANCEMENTS



1. AGIR POUR L'EMPLOI

L'insertion des publics jeunes

Dans le cadre de l'Appel à projets FSE – IEJ, Constructys a obtenu une subvention de 4 millions d'euros au titre du Programme Opérationnel FSE-IEJ pour la période 2015-2016.

Avec un budget de 6 milliards d'euros pour la période 2014-2020, l'Initiative pour l'emploi des jeunes s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, issus des États de l'Union Européenne dont le taux de chômage des jeunes était supérieur à 25 % en 2012.

Le retour sur le marché du travail des demandeurs d'emploi

Constructys se mobilise depuis 2011 afin d'accompagner les publics vers un retour à l'emploi dans le secteur du BTP. Deux partenaires clés, le FPSPP et Pôle emploi, permettent de concevoir et financer des actions de formation sur-mesure pour le BTP.

Dans le cadre des POE collectives, les Conseils régionaux constituent également des leviers financiers incontournables et contribuent à l'adéquation des projets aux contextes socioéconomiques des territoires.



La POE pour des publics très éloignés de l'emploi dans la Drôme

Constructys Rhône-Alpes a formalisé un partenariat avec Pôle emploi pour mettre en œuvre un projet de POEC dans le domaine du bâtiment gros œuvre (rénovation urbaine), une action menée dans le cadre des clauses sociales du programme de réaménagement urbain de la ville de Valence.

12 demandeurs d'emploi se sont formés aux techniques de maçonnerie et de coffrage (400 heures, dont 70 en entreprise) et ont obtenu un Certificat de Compétences Professionnelles.

INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

469 000 €
engagés par Constructys

4 M€
engagés par le FSE²



« En 2015, le FPSPP nous a accompagné pour financer 576 POEI avec un budget de 1,3 M€ (50 % environ du coût total) et 1 000 POEC pour 2,7 M€ (75 % du coût total). »

*Dominique Bonnault,
Responsable des partenariats - Constructys*

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI

4,2 M€
engagés par Constructys

3,4 M€
engagés par le FPSPP

2. ŒUVRER POUR LA QUALIFICATION DANS LES TPE-PME

Le FPSPP consacre chaque année une enveloppe financière aux actions contribuant à l'accès à la formation des salariés des TPE de moins de 10 salariés.

En 2015, le plan TPE a constitué une initiative phare pour les entreprises artisanales du BTP. Grâce à l'enveloppe budgétaire de 33 millions d'euros allouée par le FPSPP à ce projet, de nombreuses TPE éloignées de la formation ont pu bénéficier d'actions adaptées à leurs besoins, profitant de conditions financières exceptionnelles.



OBJECTIF COMPÉTENCES

26,8 M€
engagés par Constructys

26,8 M€
engagés par le FPSPP



« Il est clair que si une petite entreprise comme la nôtre ne bénéficiait pas d'un tel accompagnement, je serais obligé de me focaliser sur les formations réglementaires et celles qui permettent d'obtenir une rentabilité immédiate. Le plan TPE de Constructys nous permet de voir plus loin et de nous projeter dans l'avenir de notre activité. »

Sébastien Ritouet,
Gérant de la SARL Ritouet
couverture/charpente, 8 salariés,
Lézigné (Pays-de-la-Loire)

3. ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

La transition numérique, nouveau défi du BTP

Le Plan de Transition Numérique du Bâtiment a été officiellement lancé le 11 février 2015. Il vise à accélérer le déploiement des outils numériques à l'échelle de l'ensemble du secteur du bâtiment.

Le BIM, Building Information Model (ou Management) est une méthode de travail basée sur la collaboration autour d'une maquette numérique, qui rassemble toutes les informations du bâtiment : géométries, relations spatiales, informations géographiques, quantités et propriétés des éléments de construction. Cette « maquette numérique du bâtiment » évolue et sert de référence pour les intervenants, tout au long de la vie du projet.

Parallèlement à cette initiative d'envergure, un avenant apporté au dispositif MutÉco en 2015 intègre le numérique comme évolution technologique clé impactant les métiers.



ADEC BTP¹ en Franche-Comté : pour des compétences adaptées aux nouveaux marchés

Pour apporter un soutien aux entreprises dans les domaines écologique, économique et énergétique, les organisations professionnelles d'employeurs ont signé un ADEC en 2015 prévoyant la mise en œuvre d'un plan d'actions sur 3 ans. 400 entreprises (600 salariés), en priorité les PME de moins de 50 salariés et premiers niveaux de qualification, pourront ainsi bénéficier de formations d'adaptation sur les problématiques suivantes :

- nouveaux environnements,
- nouveaux marchés (BIM),
- évolutions économiques et professionnelles,
- responsabilité sociale.

Le soutien financier de la part de l'État et du Conseil régional s'élève à 300 000 euros.

La rénovation énergétique, passeport compétences pour les entreprises

Le module FEE Bat Renov est apparu en 2015. Dans le cadre d'une approche globale, il s'agit d'appréhender et d'expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique. Intégrée au processus d'obtention de la mention RGE, cette formation a été proposée par Constructys aux entreprises grâce au financement EDF sur les économies d'énergie dans le bâtiment.

1. Accord pour le Développement des Emplois et des Compétences.



« Nous savons que les mutations économiques passent par la transition numérique et Constructys a pour objectif que les formations liées à ces transformations profitent au plus grand nombre, notamment parmi les petites entreprises. »

Dominique Bonnault,
Responsable des partenariats - Constructys

PLAN TRANSITION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT

20 M€
engagés par l'État

MUTÉCO

14,6 M€
engagés par Constructys

8,2 M€
engagés par le FPSPP

FEE BAT

7,9 M€
engagés par Constructys

3,5 M€
engagés par EDF

4. SOUTENIR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS

L'activité partielle compensée par la formation

Prolongé par un avenant en 2015, le FPSPP a ouvert un nouveau volet pouvant être cofinancé dans le cadre du dispositif MutÉco pour accompagner les entreprises du BTP contraintes de recourir à l'activité partielle, en leur proposant de former leurs salariés.

Les actions de formation sont financées à 70% par le FPSPP ; Constructys prend systématiquement à sa charge les 30% restants afin de n'ajouter aucune charge aux entreprises concernées qui sont déjà en difficultés financières.

Rebondir professionnellement après un licenciement économique

En 2015, Le FPSPP a restreint l'éligibilité des prises en charge des dépenses de formation relatives aux demandeurs d'emploi aux actions suivantes :

- une démarche de VAE (validation des acquis de l'expérience),
- une démarche de certification CLÉA (socle de connaissances et de compétences interprofessionnelles),
- une formation inscrite sur les listes éligibles au CPF du COPANEF, des COPAREF et des CPNE conjointes du BTP.

Ces formations doivent viser l'un des 3 objectifs suivants :

- la reconversion professionnelle
- la création d'entreprise
- l'élargissement des compétences

Consolider les savoirs fondamentaux des salariés

Dans le BTP, 70% des emplois occupés le sont par des salariés de niveau V ou infra. Le secteur est confronté à de réelles problématiques en ce qui concerne les fondamentaux en termes de connaissances et de compétences et est engagé de longue date dans la lutte contre l'illettrisme. Avec l'apparition du dispositif CléA, Constructys s'est positionné pour continuer à offrir à tous ceux qui en ont besoin la possibilité de consolider les savoirs de base. La réponse à l'appel à projets du FPSPP permettra de financer 400 évaluations CléA avec une enveloppe financière de 380340€.

“

« L'aide du FPSPP nous permet d'éviter l'activité partielle en engageant des plans de formation, notamment pour les grands groupes TP. »

*Dominique Bonnault,
Responsable des partenariats - Constructys*

CONTRAT DE SÉCURISATION
PROFESSIONNELLE

22,3 M€
engagés par Constructys

22,3 M€
engagés par le FPSPP

“

« Le FPSPP accompagne Constructys pour financer à 100% des formations dans le cadre du CSP, pour tout salarié issu d'une entreprise du BTP dont le projet est validé avec Pôle Emploi. »

*Dominique Bonnault,
Responsable des partenariats - Constructys*

SOCLE DE CONNAISSANCES
ET COMPÉTENCES

380 340€
engagés par Constructys



L'OBSERVATOIRE, LES ÉTUDES & RECHERCHES

Métiers, emplois et qualifications

Le pôle Etudes et Recherches de Constructys intervient pour soutenir la politique de la Branche du BTP, innover dans les pratiques de formation, faire évoluer les qualifications du BTP et évaluer les dispositifs de formation continue. L'Observatoire des métiers du BTP apporte quant à lui aux professionnels du BTP les informations et les outils qui leur sont nécessaires pour mieux anticiper les évolutions des métiers. Leurs réalisations s'inscrivent respectivement, dans une dimension prospective sur les métiers et l'emploi pour l'Observatoire, dans les thématiques relatives à la formation professionnelle pour les Études & Recherches.

LA DIMENSION STATISTIQUE ET PROSPECTIVE

Le site www.metiers-btp.fr est devenu une référence pour le secteur du BTP. Avec une moyenne de 32 000 visites mensuelles, la consultation du site a augmenté de 33% en 2015.

1. L'ENRICHISSEMENT DES DONNÉES CHIFFRÉES

Les travaux annuels de l'Observatoire consistent à alimenter le site www.metiers-btp.fr, à améliorer la présentation dynamique des contenus et à qualifier les données pour fournir des statistiques toujours plus précises aux utilisateurs.

En 2015 ont été réalisées :

- la mise à jour des chiffres du BTP (excepté sur la partie production), enrichis de commentaires et compléments d'analyse,
- la réalisation et refonte des portraits statistiques sur les salariés, les entreprises/la production, les métiers. Deux autres portraits sont en projet : celui de l'artisanat du bâtiment et le portrait de l'encadrement intermédiaire de chantier.

www.metiers-btp.fr

388 456

visites sur 2015

32 371

par mois en moyenne
(+33 % par rapport à 2014)

4 386

abonnés à la newsletter





2. LA RÉALISATION D'ÉTUDES PROSPECTIVES

Les fonctions d'encadrement de chantier sont des postes clés pour le BTP. En vue de faire évoluer l'offre de formation pour qu'elle réponde au mieux aux besoins des entreprises et des salariés, les CPNE¹ conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics et le comité de pilotage de l'Observatoire ont décidé de réaliser une étude de ces fonctions, plus précisément les trois suivantes :

- Conducteur de travaux et assistants
- Chefs de chantier et assistants
- Chefs d'équipe

3. LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le CPF a fait l'objet de deux chantiers spécifiques réalisés par l'Observatoire en 2015 :

- **la gestion et diffusion de la liste des certifications éligibles au CPF pour le BTP** : gestion de la liste sur www.metiers-btp.fr et via le système de la Caisse des dépôts et consignations,
- **la mise en forme d'une information sur le CPF** avec une rubrique dédiée sur le site de l'Observatoire.



Réalisée à partir d'entretiens avec **150 entreprises, des experts et plusieurs réunions de chantiers**, la première partie de l'étude a été terminée en 2015.

Objectif :

Analyser les modes d'alimentation des fonctions d'encadrement intermédiaire.

Méthodologie appliquée :

- Identifier et analyser les compétences attendues et nécessaires pour exercer ces fonctions, aujourd'hui et à 3/5 ans.
- Mettre en avant les évolutions et décalages éventuels entre les profils actuels des encadrants et les compétences attendues demain.
- Identifier et évaluer l'offre de formation initiale et continue.
- Conduire une analyse d'(in) adéquation entre les besoins de compétences et l'offre.
- Proposer des recommandations pour adapter l'offre de formation et de certifications aux compétences attendues.

1. Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi

LA DIMENSION MÉTIERS ET GESTION DES COMPÉTENCES

Les travaux du pôle Études & Recherches de Constructys contribuent au développement de la formation professionnelle continue et de l'alternance en direction des salariés du bâtiment et des travaux publics, dans une dynamique opérationnelle. Ils concernent également la formation des demandeurs d'emploi par la mise en œuvre des axes de son programme annuel décidé par le Conseil d'Administration.

1. LE PILOTAGE DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION DES ENTREPRISES

Les entreprises adhérentes à Constructys auront accès à des services et supports dédiés au suivi de leur activité de formation.

Constructys a travaillé en 2015 sur l'élaboration de plusieurs documents :

- Une fiche service dédiée au pilotage de l'activité formation, détaillant les bonnes pratiques méthodologiques et les prestations de conseil et d'accompagnement de Constructys.
- Un guide sur les exigences réglementaires et obligations générales et spécifiques en matière de formation professionnelle, d'apprentissage / d'emploi, mises en correspondance avec les futurs services proposés par Constructys.

À terme, les entreprises pourront également consulter des tableaux de bord synthétisant leur activité de formation depuis la page d'accueil de leur espace privé.

En lien avec leurs responsabilités sociales, ce suivi sera utile à plusieurs titres :

- mieux piloter l'activité sur le plan prévisionnel et opérationnel durant l'année,
- répondre à leurs obligations d'information des IRP en matière de formation professionnelle, d'apprentissage et d'emploi,
- mieux appréhender la logique d'investissement et celle, induite, du retour sur investissement.

2. LE MODULE ENTRETIEN PROFESSIONNEL

En 2015, les équipes de Constructys ont travaillé sur un module permettant de regrouper, en un seul document, l'ensemble des résultats des entretiens professionnels réalisés dans une entreprise.

Dans le cadre du récapitulatif à produire tous les 6 ans, ce document constituera une référence indispensable et un support à partager avec un conseiller Constructys en vue d'apporter la meilleure réponse possible.

3. L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS

Plusieurs études ont été mises en œuvre en 2015 pour mesurer l'efficacité des dispositifs de formation suivants, en analysant le devenir des bénéficiaires :

- Activité partielle
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Préparation opérationnelle à l'emploi

Les résultats de ces 3 dernières études sont consultables sur www.constructys.fr (rubrique Études & Recherches)

LA DIMENSION INGÉNIERIQUE ET PÉDAGOGIQUE

1. UN APPUI NUMÉRIQUE À LA FORMATION POUR LES CENTRES DE FORMATION TRAVAUX PUBLICS

Constat partagé : la formation en présentiel et en groupe homogène ne peut plus être la seule réponse pédagogique possible. Les besoins changent, les nouvelles technologies offrent des solutions intéressantes et le temps consacré à la formation est restreint.

Initialement réalisé en Basse-Normandie avec l'école des Travaux Publics de Normandie, l'objectif est de développer des modules auto formatifs qui, associés les uns aux autres, permettent de proposer des formations adaptées au besoin de chacun. La partie théorique étant disponible en ligne, l'action du formateur pourra se focaliser sur l'animation individualisée, en présentiel et/ou à distance.

Depuis 2013, le site IDROP est alimenté en contenus pédagogiques et multimédias permettant de mettre à disposition toutes les techniques utilisées en Travaux Publics.

En 2015, une convention de partenariat avec l'OPPBT a été conclue pour intégrer dans chaque module technique la dimension prévention.

Ce projet a l'ambition de prendre une envergure nationale en 2016. Piloté par la FRTP Normandie avec le soutien de Constructys, il s'agira :

- d'impliquer des organismes partenaires « Excellences TP » (13 à terme),
- de poursuivre l'enrichissement des modules par tous les organismes de formation de la profession TP,
- d'expérimenter le dispositif avec des entreprises pilotes (2 expérimentations ont déjà eu lieu en 2015).



Les bases de données IDROP sont consultables à l'adresse suivante : <http://idrop2.weebly.com/>

2. LE GRAND PARIS : 10 ORGANISMES DE FORMATION LABELLISÉS

Dans le cadre de l'ADEC signé en 2014 avec la DIRECCTE IDF, le projet piloté par Constructys Ile-de-France Grande Couronne en partenariat avec la FRTP, la Fédération des SCOP du BTP Ile-de-France et Constructys Région Parisienne poursuit son développement. À partir des 19 emplois-types et des fiches élaborées, l'objectif pour 2015 était de recenser une offre de formation dédiée au Nouveau Grand Paris.

En réponse à l'appel à candidatures publié sur les sites des partenaires et à 5 auditions organisées entre juin et septembre, 10 organismes de formation (sur 20 candidats) ont été retenus pour proposer une offre de formation correspondant aux besoins en compétences des salariés des entreprises de Travaux Publics, sur les chantiers du Nouveau Grand Paris. Une matinée d'information « Le Grand Pari(s) de la formation » a été réalisée le 20 novembre 2015, permettant aux organismes de formation lauréats et aux entreprises de Travaux Publics de créer des liens, facilitant ainsi la mise en œuvre à venir de ce programme de formation.

LES PERSPECTIVES POUR 2016

Préparer l'avenir



Préparer l'avenir, voilà une ambition forte portée par Constructys en 2015. Le projet Horizon a mobilisé les équipes de Constructys tout au long de l'année ; il intègre toutes les évolutions qui doivent être entreprises pour que l'OPCA poursuive sa modernisation et assure de façon permanente ses missions de service aux entreprises. Économiques, territoriales, technologiques, ces évolutions impliquent d'adapter en profondeur le fonctionnement, l'organisation et les compétences de l'OPCA au quotidien.

CONSTRUCTYS FAIT SA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Comment dématérialiser la gestion des projets de formation des entreprises ? C'est à cette question que le projet NOS - Nouvelle Offre de Services numérique - s'est attelé en 2015. Présentation d'un projet d'entreprise majeur pour Constructys.

Quel objectif ?

Proposer aux entreprises de 11 salariés et plus un portail de services numérique et un outil de gestion de la relation avec Constructys (GRC).

Quels enjeux ?

- Une offre de services nouvelle, déployée sur une solution technique moderne et innovante (Salesforce).
- Des échanges facilités par des moyens de communication plus fluides.
- Un gain de temps sur des tâches chronophages, comme certains aspects de la gestion administrative.
- L'accès à une information de qualité, via un site Internet plus moderne, plus collaboratif, plus intuitif.

Le projet NOS a été lancé en juin 2015. 40 comités projet ou de pilotage, 80 ateliers et 20 jours de recette ont été organisés pour assurer une première mise en service sur des fonctionnalités restreintes dès février 2016.

Pour les TPE, 100% des dossiers conseillés par les correspondants locaux des organisations professionnelles d'employeurs sont saisis directement dans un portail dédié.



Le projet Horizon est guidé par 3 principes :

- la participation de tous : impliquer tous les acteurs et partager une vision globale,
- la proactivité : pour s'inscrire de façon volontariste dans la logique de la réforme,
- la pérennité : pour construire des solutions à long-terme, constitutives d'une évolution de positionnement.

Il a 2 objectifs clés :

Déployer une nouvelle offre de services :

- Renforcer les accompagnements individualisés des entreprises avec la nouvelle offre de services.
- Optimiser l'offre de formation financée par l'OPCA avec une meilleure adéquation qualité-prix.
- Déployer les outils associés à la nouvelle offre de services.

Optimiser la gestion et moderniser les outils associés :

- Mettre à la disposition des entreprises un environnement de travail partagé collaboratif.
- Optimiser le service de gestion en qualité/délai/coûts.

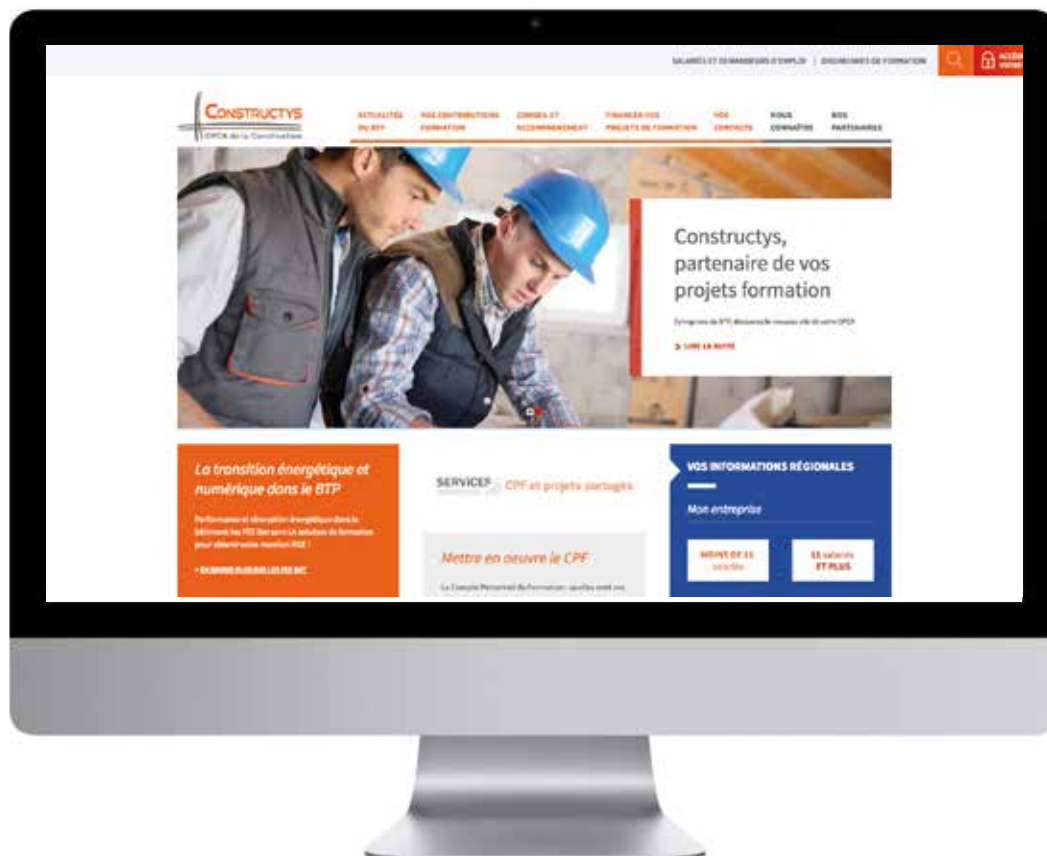
1. WWW.CONSTRUCTYS.FR PORTAIL DES SERVICES DE CONSTRUCTYS

Le site de Constructys a été entièrement refondu. Plus ergonomique et moderne, ce site sera opérationnel mi mai 2016 et constituera un portail d'information sur la formation continue dans le BTP, en valorisant l'offre de services de Constructys.

En accès libre, les contenus du site s'adresseront à toutes les parties prenantes de la formation: entreprises, salariés et demandeurs d'emploi, organismes de formation, aux publics internes (Constructys régionaux et réseau des correspondants locaux des organisations d'employeurs délégués) et aux partenaires (CIBTP, PRO BTP...).



11 ateliers et **6** comités
de pilotage ont permis
de mener à bien ce projet.



2. UN ESPACE DE TRAVAIL EN LIGNE POUR LES ENTREPRISES

Pour tous les aspects de leurs projets, les entreprises disposeront d'un espace de travail : créer ou gérer son plan de formation, échanger avec son conseiller, accéder au bilan de son activité formation...

La numérisation de la partie administrative représente un gain de temps essentiel, pour l'entreprise comme pour Constructys.

12 ateliers et 5 comités de pilotage ont permis de mener à bien ce projet.



« À terme, ce portail de services a vocation à être déployé auprès de plus de 20 000 entreprises du BTP de 11 salariés et plus, adhérentes à Constructys. Le projet NOS « Nouvelle Offre de Services Numérique » est un événement marquant et un défi ambitieux pour l'OPCA au regard de son périmètre, aux moyens mis en œuvre, aux délais de réalisation et à l'importance de la mobilisation des contributeurs. »

Gisèle Vanzo-Riehl,
Directrice des opérations - Constructys

AUJOURD'HUI

DEMAIN

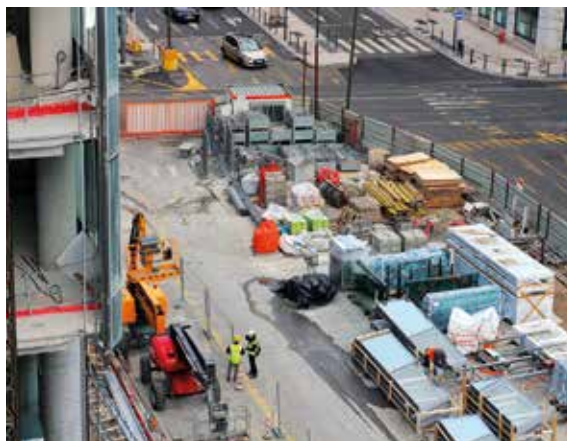
	AUJOURD'HUI	DEMAIN
www.constructys.fr	3 sites différents, 24 sites régionaux et des contenus dupliqués	1 entrée unique, des contenus plus structurés, une ergonomie moderne
La relation	Des contacts téléphoniques	En complément : un fil de discussion, la possibilité de joindre des documents / liens directement dans son dossier depuis un espace privé...
Le plan de formation	Un traitement manuel (complétude), nécessitant un investissement temps important	Saisie en ligne Partagé avec Constructys, sur toute la mise en œuvre du plan
Le flux administratif : demandes de prise en charge (DPC) et de remboursement (DDR)	Envoi papier à Constructys Numérisation et traitement chronophage	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation automatique du plan de formation en DPC OU • DPC saisie directement sous format numérique, totalement connectée avec l'outil de gestion de l'OPCA • DDR générée automatiquement à partir de la DPC, ajustement manuel de ce qui a été réalisé par rapport à ce qui a été prévu
L'activité de formation	Contact téléphonique avec l'OPCA	Reporting sur l'espace privé (tableaux de bord)

CONVERGENCE : POUR UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

La loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions instaure un nouveau découpage territorial et réduit le nombre des régions françaises de 22 à 14 (12 en métropole, 2 en Outre-mer) avec la configuration territoriale suivante :

- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ;
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ;
- Auvergne et Rhône-Alpes ;
- Bourgogne et Franche-Comté ;
- Bretagne ;
- Centre ;
- Ile-de-France ;
- Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ;
- Nord-Pas-de-Calais et Picardie ;
- Basse-Normandie et Haute-Normandie ;
- Pays de la Loire ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avec une entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2016, cette loi impacte profondément la structure du réseau des Constructys régionaux. En 2015, le projet Convergence a préparé cette réorganisation sur les plans structurel, humain et économique en s'appuyant sur les différents aspects de cette loi pour accompagner les équipes de terrain.



Le changement chez Constructys passe aussi par la formation

- **L'accompagnement du changement**
Pour anticiper les transitions initiées dès 2015, la démarche d'accompagnement du changement avait pour objectif de prévenir les incertitudes et les conséquences de ces évolutions sur les équipes de Constructys.
- **Le développement de nouvelles compétences**
Constructys a mis en œuvre une démarche de GPEC¹ en 2015. À partir des enjeux stratégiques recueillis auprès des différentes directions de l'OPCA et des secrétaires généraux membres du groupe Formation GPEC, des fiches-emplois ont été produites, sur la base d'un référentiel de compétences existantes et à développer. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion globale, bénéfique à tous : entreprises, managers et collaborateurs.
- **La formation au CRM (outil de gestion de la relation client)**
En parallèle du développement du projet NOS, plus de 160 collaborateurs ont été formés aux fonctionnalités du CRM.

1. Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences



RENFORCER LA RELATION AVEC LES ENTREPRISES

Plusieurs chantiers devront être poursuivis en 2016 :

- La collecte de la taxe d'apprentissage : renforcer la communication pour améliorer la collecte de Constructys, collecteur pivot pour le BTP.
- L'investissement volontaire des entreprises : stabiliser le dispositif et accompagner les entreprises dans leurs projets de développement de la formation.
- Le CPF : renforcer la mobilisation de ce dispositif pour atteindre un objectif de 8 000 dossiers validés en 2016.
- Appliquer le décret qualité publié en juin 2015 en développant la qualité des actions de formation.



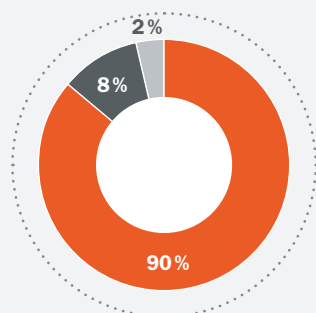


Année 1 de la réforme

LES CHIFFRES CLÉS 2015

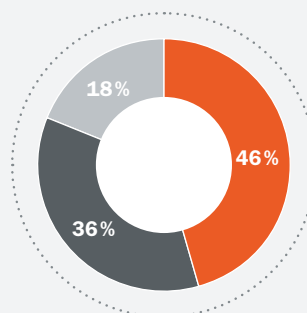
STRUCTURE DES ENTREPRISES

▶ **209 208**
ENTREPRISES ADHÉRENTES



■ BTP moins de 10 salariés **188 305**
■ BÂTIMENT 10 salariés et plus **17 758**
■ TP 10 salariés et plus **3 145**

▶ **1 505 665**
SALARIÉS



■ BTP moins de 10 salariés **692 236**
■ BÂTIMENT 10 salariés et plus **537 876**
■ TP 10 salariés et plus **275 553**

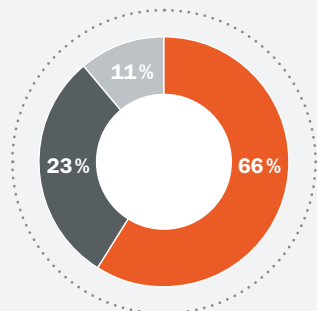
▶ PROFIL DES ENTREPRISES DU BTP BÉNÉFICIAIRES DE FORMATIONS

Depuis 2012, Constructys s'attache à mieux comprendre les attentes et besoins des entreprises adhérentes. Une étude quantitative et qualitative a été réalisée et mise à jour chaque année. Présentation des principaux segments, réalisés sur une base de 20 842 entreprises de 10 salariés et plus, couvrant la période 2012-2014 :

Nombre d'entreprises	% d'entreprises	Segment Années 2012 à 2014
6 359	31%	Réglementaires Profil : 79% de Bâtiment, 19% de Travaux Publics Entreprises ayant effectué plus de 75% de leurs formations sur de la formation obligatoire entre 2012 et 2014
6 614	32%	Habituels Profil : 86% de Bâtiment, 14% de Travaux Publics Entreprises ayant formé tous les ans sur la période étudiée
295	1%	Grands Comptes Profil : 40% de Bâtiment, 60% de Travaux Publics Entreprises de 300 salariés et +
2 685	13%	Développeurs Profil : 91% de Bâtiment, 9% de Travaux Publics Entreprises essentiellement de - de 50 salariés, formant principalement sur des formations métiers et administratives
1 585	8%	Irréguliers Profil : 89% de Bâtiment, 11% de Travaux Publics Entreprises principalement de petite taille (moins de 20 salariés), formant peu : une année sur les 3 étudiées
3 304	15%	Inactifs Profil : 91% de Bâtiment, 9% de Travaux Publics Entreprises de petite taille (- de 20 salariés), n'ayant pas eu recours à la formation entre 2012 et 2014.

ACTIVITÉ DE FORMATION

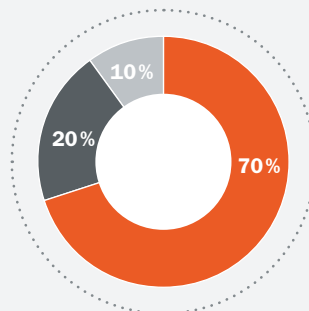
▶ SALARIÉS FORMÉS* PAR CSP



Ouvriers	151 139
Employés et techniciens	52 342
Cadres	24 708

* Hors demandeurs d'emplois (CSP et POEC)

▶ SALARIÉS DU BTP** PAR CSP



Ouvriers	1 045 825
Employés et techniciens	303 442
Cadres	156 398

** Source : PRO BTP - Compte rendu du mandat de gestion sur la collecte 2015



SALARIÉS

PLAN DE FORMATION

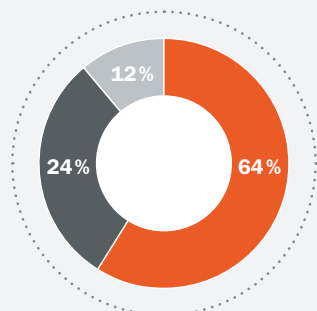


179 609 stagiaires

▶ DONNÉES 2015

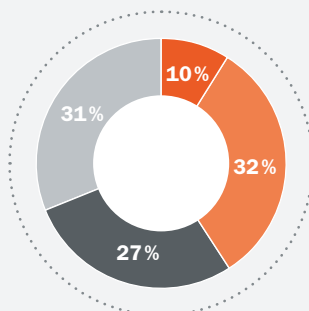
Engagements	134 947 622 €
Heures de formation	4 626 362 h
Fonds extérieurs	46 775 743 €
Heures de formation/stagiaire	26 h

▶ RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR CSP



Ouvriers	114 888
Employés et techniciens	43 064
Cadres	21 657

▶ RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR ÂGE



Moins de 25 ans	18 129
25-34 ans	58 141
35-44 ans	48 254
45 ans et plus	55 085

FEE BAT

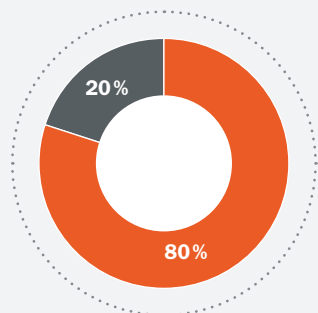


9 095 stagiaires

▶ DONNÉES 2015

Engagements	7 882 463 €
Heures de formation	184 220 h
Heures de formation/stagiaire	20 h

▶ RÉPARTITION PAR SECTION PROFESSIONNELLE



BTP moins de 10 salariés	7 297
BÂTIMENT 10 salariés et plus	1 798

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

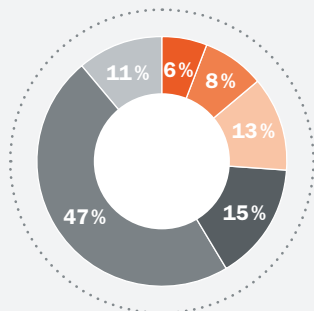


1 433 stagiaires

▶ DONNÉES 2015

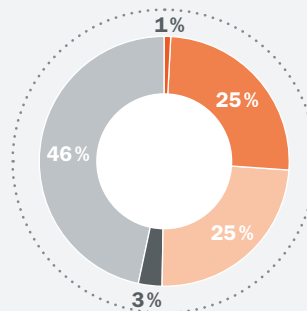
Engagements	8 484 286 €
Heures de formation	192 139
Heures de formation/stagiaire	134 h
Engagements versements volontaires	247 165 €
Engagements CPF Assouplissement	4 548 173 €
Engagements CPF Actions	3 688 948 €

▶ NIVEAU DU SALARIÉ À L'ENTRÉE EN FORMATION



Niveau I (Bac+5 minimum)
Niveau II (Licence/Maîtrise)
Niveau III (Bac+2) - BTS/DUT/DEUG
Niveau IV - BAC/BT
Niveau V - CAP/BEP
Niveau VI (préqualification)

▶ DOMAINES DE FORMATION



Accompagnement VAE
Maintenance et conduite d'engins
Métiers techniques BTP
Socle
Tertiaire et autres que BTP

PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

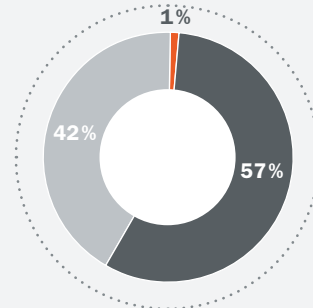


44 593 stagiaires

▶ DONNÉES 2015

Engagements	33 072 440 €
Heures de formation	1 186 453 h
Heures de formation/stagiaire	27 h

▶ RÉPARTITION PAR SECTION PROFESSIONNELLE



BTP moins de 10 salariés	457
BÂTIMENT 10 salariés et plus	25 604
TP 10 salariés et plus	18 532

JEUNES

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

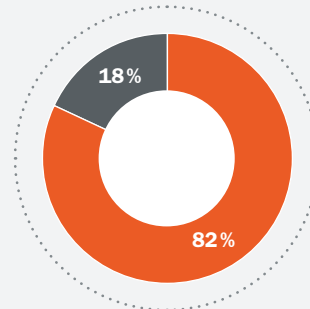


8 686 stagiaires

▶ DONNÉES 2015

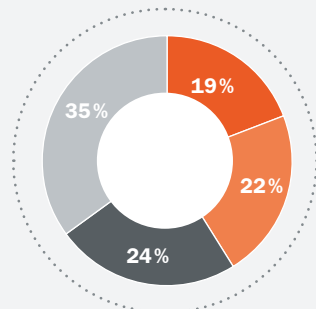
Part des CDD	8 345
Part des CDI	341
Engagements	70 542 311 €
Heures de formation	5 142 233 h
Heures de formation/stagiaire	592 h

▶ RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR ÂGE



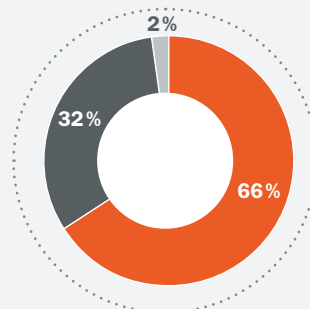
Moins de 26 ans	7 144
26 ans et plus	1 542

▶ NIVEAU À L'ISSUE DE LA FORMATION



Niveau II et I	1 653
Niveau III	1 877
Niveau IV	2 131
Niveau V	3 025

▶ CERTIFICATIONS / DIPLÔMES



Diplôme et titre professionnel	5 741
Nouvelle classification CCN (convention collective)	2 746
CQP	199

DEMANDEURS D'EMPLOI

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI

 **1 604** stagiaires

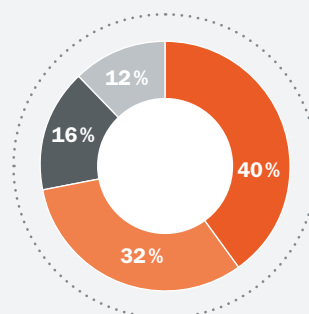
▶ DONNÉES 2015

Engagements	4 199 012 €
-------------	-------------

ZOOM SUR LA POEC

 **1 028** stagiaires

▶ RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR ÂGE



▶ DONNÉES 2015

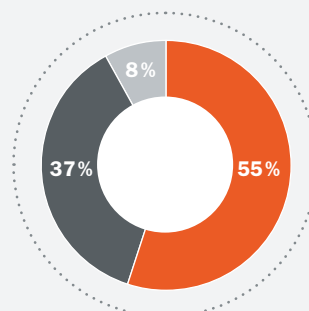
Heures de formation / stagiaire	257
Coûts pédagogiques / heure	13,16 €
Coûts pédagogiques / action	3 380 €

Moins de 25 ans	408
25-34 ans	327
35-44 ans	171
45 ans et plus	122

CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE

 **7 140** stagiaires

▶ RÉPARTITION PAR SECTION PROFESSIONNELLE



▶ DONNÉES 2015

Heure / durée de formation	1 692 315 h
Euros	22 341 311 €

BTP moins de 10 salariés	3 947
BÂTIMENT 10 salariés et plus	2 655
TP 10 salariés et plus	538

RESSOURCES

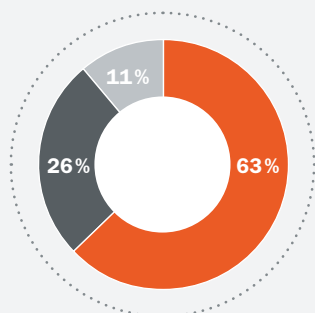
LA COLLECTE

Contribution légale	237 689 819 €
Plan de formation	67 063 920 €
Professionalisation	67 307 778 €
FPSP	41 936 224 €
CPF	47 042 043 €
CIF	50 339 854 €
Contribution conventionnelle	55 083 355 €
Contribution volontaire	35 469 555 €

 **364 242 729 euros**

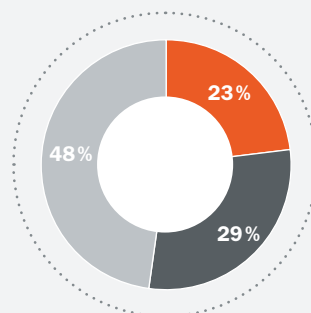
RÉPARTITION PAR SECTION PROFESSIONNELLE

▶ PLAN DE FORMATION



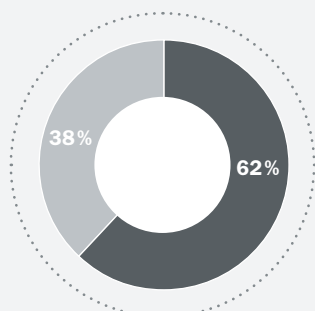
BTP moins de 10 salariés	42 473 985 €
BÂTIMENT 10 salariés et plus	17 069 348 €
TP 10 salariés et plus	7 520 587 €

▶ PROFESSIONNALISATION



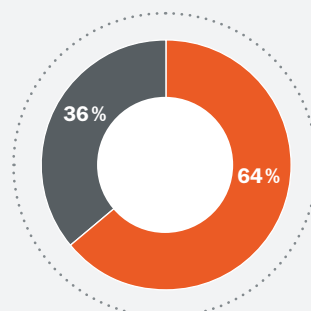
BTP moins de 10 salariés	15 629 044 €
BÂTIMENT 10 salariés et plus	32 182 769 €
TP 10 salariés et plus	19 495 965 €

▶ COMPTE PERSONNEL DE FORMATION



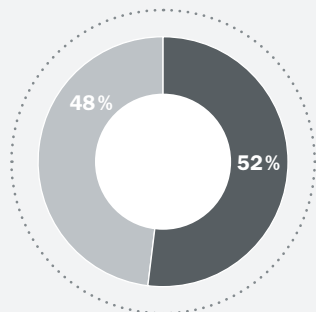
BÂTIMENT 10 salariés et plus	29 111 965 €
TP 10 salariés et plus	17 930 077 €

▶ CONVENTIONNELLE



BTP moins de 10 salariés	35 357 709 €
BÂTIMENT 10 salariés et plus	19 725 646 €

CONTRIBUTION VOLONTAIRE



■ BÂTIMENT 10 salariés et plus	18 465 259 €
■ TP 10 salariés et plus	17 004 295 €

COFINANCEMENTS MOBILISÉS ET PARTENARIATS

FPSP ET COFINANCEURS PUBLICS

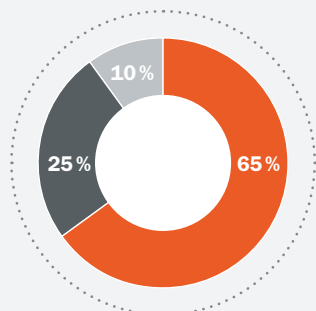
FPSP	60 819 518 €
Dont plan TPE	26 802 505 €
Dont MutEco	8 249 305 €
Cofinanceurs publics	13 431 967 €
Dont EDF (FEE Bat)	3 476 042 €



74 251 485 euros

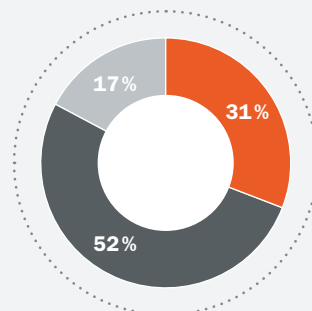
RÉPARTITION PAR SECTION PROFESSIONNELLE

FPSP



■ BTP moins de 10 salariés	39 682 811 €
■ BÂTIMENT 10 salariés et plus	15 304 711 €
■ TP 10 salariés et plus	5 831 995 €

COFINANCEURS PUBLICS



■ BTP moins de 10 salariés	4 216 977 €
■ BÂTIMENT 10 salariés et plus	6 948 889 €
■ TP 10 salariés et plus	2 266 101 €



32, rue René Boulanger CS 60033 - 75483 Paris Cedex 10
Tél. : 01 82 83 95 00 - www.constructyts.fr